

LE DEVOIR

Directeur-gérant: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)	
E.-Unis et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

La leçon de Laurier

Quelques faits qui l'illustrent et la justifient — A propos des élections provinciales toujours — De quoi s'agit-il, au fond?

Le temps presse. Il faut aller à l'essentiel. De quoi s'agit-il lundi prochain?

Non pas de chasser des hommes incapables de faire autre chose que du mal; non point de les remplacer par d'autres, qui sauraient tout, pourraient tout et seraient, indéfectiblement, hors des prises du mal et de l'erreur.

Avec quelque juste colère que nous ayons flétri, par exemple, cette abomination qui s'appelle la loi Dillon, nous n'avons pas la sottise de croire, et nous ne com-mettons pas l'injustice de prétendre, que le gouverne-ment actuel n'a fait, ne peut faire que du mal.

Nous n'avons pas davantage l'extrême naïveté de penser que ses remplaçants ne feront que du bien, ou feront même tout le bien que nous souhaiterions.

Mais les élections nous imposent un choix: Il faut opter entre le maintien du régime actuel et son remplacement.

C'est le point sur lequel, tout compte fait, en toute loyauté — et sans qu'il soit besoin d'injurier ceux qui ne pensent pas comme lui — il faudra que chacun de nous se prononce.

* * *

Pour nous, deux facteurs dominent la situation. D'une part, le même parti régit depuis près de quarante ans les affaires de cette province. Pendant une bonne partie de ce temps, il a eu le malheur de n'avoir pas en face de lui une opposition numériquement assez forte pour exécuter pleinement sa besogne d'opposi-tion, pour provoquer des enquêtes et les mener à fond, pour exercer la rigoureuse surveillance qui devrait être la sienne.

Le résultat, c'est que la province sait comparative-ment assez peu de chose de ce qui se passe à Québec. C'est aussi que, sachant trop peu de chose et n'ignorant pas que l'opposition n'est pas assez forte pour faire sa pleine besogne, elle soupçonne n'importe quoi.

Ce n'est là une situation désirable ni pour la pro-vince ni pour le gouvernement lui-même.

Pour en revenir à la formule d'un homme d'affaires qui ne s'est jamais, croyons-nous, beaucoup occupé de politique: Il est temps qu'une vérification de l'admini-stration provinciale, de toute l'administration, soit faite par d'autres que les principaux intéressés. Il est temps qu'on puisse aller partout au fond des choses; il est temps surtout qu'on fasse disparaître les soup-çons qu'engendre l'état de choses actuel.

Et c'est une première raison pour changer de gouverne-ment.

D'ailleurs, comme le disait encore cet homme d'affaires, si le nouveau gouvernement ne nous plaît pas, l'il nous déçoit trop vivement, nous n'aurons, dans quatre ou cinq ans, qu'à lui donner pareillement son congé...

* * *

Autre fait. Tous les gouvernements démocratiques tendent à se faire une clientèle, sont enclins à se servir du pouvoir pour grandir cette clientèle, afin d'assurer leur réélection.

Nous ne prétendons pas que le parti libéral, lorsqu'il prit le pouvoir en 1897, valut beaucoup moins à ce propos que ses adversaires d'alors. Si l'on en croit son programme du temps, il s'indignait même de ce que ceux-ci profitassent de leur situation pour avantager leur presse en attribuant à certains journaux, sans con-currence, des travaux d'impression.

Mais il est arrivé ceci que, depuis près de quarante ans, cette tendance à se servir du pouvoir pour forti-fier la situation du parti dominant a toujours fonction-né dans le même sens, qu'elle a été favorisée et aggra-vée par l'insuffisance de l'opposition, que les favours sont toujours allés au même groupe et que les moyens d'action dont dispose le gouvernement augmentent dans des proportions très considérables, à cause de la multi-plication des fonctions publiques et des subventions gouvernementales.

Regardez autour de vous. Faites simplement le compte des gens qui dépendent du gouvernement ou escomptent ses favours; faites le compte de ceux qui touchent à des institutions subventionnées et n'osent pas dire leur pensée, dans la crainte, justifiée ou non, de nuire à ces institutions. Et faites mentalement aussi le tour des journaux. Comptez ceux dont le gouverne-ment assure la vie ou facilite l'effort par les quel-ques centaines de mille piastres qu'il distribue chaque année en annonces et en travaux d'imprimerie connus sans concurrence.

N'est-il pas vrai que, par l'attribution de ces favours, le gouvernement, d'une part, s'est créé une clientèle énorme et, d'autre part, a facilité la constitution d'une sorte de dictature intellectuelle qui pèse sur la pro-vince entière?

A supposer même que les nouveaux gouvernants sui-visent les mêmes méthodes, nous y gagnerions tout au moins cet avantage que les favours seraient un peu plus largement distribués, tout en écartant les excentriques de notre sorte, qui ont toujours chance d'être classés dans l'opposition; que le cercle de fer serait brisé et qu'il s'établirait une sorte d'équilibre entre les protégés des uns et des autres, avec cette chance qu'ils se surveillent mutuellement.

Tandis que, si le gouvernement est maintenu au pou-voir, ce régime, selon toutes les vraisemblances, ira s'accroissant, s'aggravant encore. Et la caste domi-nante appesantira sur la province une main de plus en plus lourde.

* * *

Au fond, en alignant ces faits et ces raisons qui sont à la portée de tous, nous ne faisons qu'illustrer et jus-tifier la formule assez brutale que l'on attribue, sans que personne paraisse en contester l'authenticité, à M. Laurier: *Un gouvernement de quinze ans est un gouvernement pourri...*

Le vieux chef libéral était un fameux parlementaire, un grand praticien du régime des partis; mais il était aussi un grand réaliste, un profond connaisseur de la nature humaine.

Il savait que, si le régime des partis, quand il fonction-ne normalement, comporte des avantages, telle la surveillance constante du gouvernement par une vi-goureuse opposition, il comporte aussi de terribles dangers. L'un de ceux-ci, c'est que la trop longue possession du pouvoir par le même groupe l'expose à de formidables abus.

D'où la grande utilité du remplacement des équipes, si l'on ne veut point faciliter cette *pourriture* que le grand chef libéral dénonçait avec une si vigoureuse énergie.

Est-ce qu'il y aurait tant de mal, après tout, à suivre ici la leçon de Laurier?...

Omer HEROUX

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

On se demande si plus d'une poignée de religieux auront droit de voter le 25

Les preuves continuent de s'accumuler du défranchisement systématique, par des roueries perfides, des congréganistes, dans toutes les parties de la province

Tout le personnel d'un collège classique montréalais mis hors la loi

Nous continuons à recevoir des renseignements qui confirment la conspiration dont nous parlons hier et ces jours-ci. Un religieux nous adresse de Saint-Jean la lettre suivante:

Je vous félicite et vous remercie d'avoir pris la défense des religieux qui viennent d'être odieu-sément outragés par la manoeuvre électorale mal-honnête qui prive un grand nombre d'entre eux d'exercer leur droit de vote. Bien que l'on doive s'attendre à toutes les infamies de la part d'un régime qui s'est maintenu au pouvoir par une loi inique, et qui s'y cramponne encore actuellement avec plus de frénésie à l'aspect du réveil popula-ire, je trouve un peu fort qu'un gouvernement qui se dit le plus catholique de l'Amérique puisse se permettre cette manoeuvre aussi arbitraire qu'odieuse à l'égard de citoyens tels que sont les membres des communautés religieuses.

Ne croyez-vous pas que de telles menées dé-loyales font plus de tort à leurs auteurs que de bien? Aux yeux des gens bien pensants, les reli-gieux sont-ils une des classes de citoyens le plus en état de donner un jugement sûr, éclairé et désintéressé sur les questions nationales?

Il est évident qu'une conscience mal à l'aise et une mauvaise foi manifeste ont présidé à cette nouvelle forme de corruption électorale.

UN COLLEGE CLASSIQUE A MONTREAL ENTIEREMENT DEFRANCHISE

Dans un collège classique de Montréal tous les religieux, nous affirme l'un d'eux, sont privés de leur droit de vote.

De Westmount, on nous téléphone que dans une maison d'enseignement le directeur a été prévenu par les représentants du préposé aux listes électorales que les listes fédérales servi-raient pour les élections provinciales, vu que celles-ci sont très rapprochées de celles-là.

Une autre communauté enseignante nous fait savoir que dans le comté de Laurier, l'organisa-tion du Dr Lesage auprès de laquelle elle s'est enquis, lui déclare qu'aucun de ses membres ne figure sur la liste.

L'assemblée de l'union nationale au marché Saint-Jacques

M. Duplessis promet la pension des vieillards, des salaires raisonnables, le choix du médecin pour l'ouvrier accidenté, de travailler au progrès de l'agriculture, et à l'établissement des jeunes — L'affaire Tremblay-Caron — La loi Dillon

M. Paul Guoin prêche une révolte générale des patriotes, mais pacifique, pendant qu'il en est encore temps — Quelques phrases de son grand-père — Les discours d'hier soir

Une foule évaluée à 10,000 per-sonnes, — sans compter les milliers de radiophiles de la province, — a écouté les orateurs de l'Union nationale. Duplessis-Gouin, qui té-nait une assemblée générale au marché Saint-Jacques. Les chefs conservateurs et les libéraux-ac-tionnistes avaient autour d'eux la plupart des candidats de l'Union nationale de l'île de Montréal.

Pendant cinq heures l'énorme foule a si souvent et si vivement manifesté son sentiment contre le régime Taschereau qu'à maintes reprises, les orateurs ont dû prier les auditeurs de ne pas trop sou-s-traire de minutes au temps forcé-ment limité de la diffusion radio-phonique des discours.

Accusés d'orateurs n'a prononcé le nom du premier ministre sans que la foule conspuât celui-ci. Il en fut de même pour le mini-stre provincial du travail, M. Ar-cand, et le ministre du commerce et de l'industrie, M. Bouchard. Cha-

ce scandale électorale plus loin dans notre édition d'aujourd'hui.

La dépêche de M. J.-F. Pouliot

Une autre sensation de la soirée ce fut la lecture d'une dépêche si-gnée par M. Jean-François Pouliot, député libéral fédéral, dans laquelle celui-ci se plaint qu'une vérita-ble loi martiale régnait dans le com-té de Gaspé-sud, par suite des ins-tructions que le gouvernement de Québec y a données à la police pro-vinciale.

L'assemblée eut pour présidents conjoints MM. Henry-L. Auger et Zénon Lesage, tous deux consi-liers municipaux et candidats de l'Union nationale aux élections du 25.

Les orateurs

Les orateurs furent MM. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationa-le et candidat dans Trois-Rivières; Paul Guoin, chef de l'Action libé-rale nationale et candidat dans Pas-sompion; J.-E. Grégoire, maire de Québec et candidat dans Montma-gny; Ernest Ouellet, conseiller lé-gislatif; Onésime Gagnon, ancien député de Dorchester et ancien mi-nistre; Roger Ouimet, candidat dans Verchères; William Tremblay, candidat dans Maisonneuve; Fran-çois-J. Leduc, candidat dans Laval; Thomas-J. Coonan, candidat dans Saint-Laurent; Candide Rochefort, candidat dans Sainte-Marie; Hen-ry-L. Auger, candidat dans Saint-Jacques; Zénon Lesage, candidat dans Laurier; Fred-A. Monk, can-didat dans Jacques-Cartier; Calix-te Cormier, candidat dans Le Mes-urier; J.-G. Bélanger, candidat dans Dorion; Bernard Hogue, des Jeune-Canada, etc.

On remarqua, outre les ora-teurs: Madame Paul Guoin, MM. Hector Langevin, Hercule Bien-digne, candidat dans Napierville; Laprairie, W. Lauriault, candidat dans Saint-Henri, R.-T. Butler, can-didat dans Sainte-Anne, S.-A. Beau-land, Dr Sylvio Lafortune, John-T. Hackett, ancien député fédéral, etc.

M. HENRY AUGER

M. Auger remercie les électeurs de l'accueil chaleureux qu'ils ont bien voulu lui faire. Il parle en suite des chefs du mouvement na-tional. S'il est un temps, dit-il, où nous avons besoin de véritables chefs, compétents, intègres et désin-téressés, d'hommes patriotes et convaincus, c'est bien à l'heure pré-sente, alors que la vie publique est devenue un marchepied à l'intérêt personnel. La population en MM. Duplessis et Guoin des représen-tants courageux, énergiques, d'un patriotisme éclairé et profond.

A ce moment M. Maurice Duplessis entre, et il est longuement acclamé par la foule.

M. Auger continue son allocution et prononce le nom de M. L.-A. Taschereau. Une tempête de cris de protestation éclate et la foule crie: — Chou! Taschereau! chou! — A bas Taschereau! — A bas les trusts! — et mille épithètes assez malsonnantes à l'adresse du premier ministre.

M. Auger veut reprendre son dis-cours et prononce de nouveau le nom de M. Taschereau et derechef, la foule éclate en cris de protesta-tion.

Pendant toute la veillée, aucun orateur n'a pu prononcer une seule fois le nom de M. Taschereau sans déclencher immédiatement un vacarme de cris hostiles envers le premier ministre. Aussi les orateurs ont-ils dû se résoudre à employer des périphrases pour empêcher ces explosions qui se prolongeaient chaque fois.

Scandale électorale

Presque au début de la soirée, M. William Tremblay, candidat de l'Union nationale dans le comté de Maisonneuve, produisit une vive sensation en émettant un scandale électorale dont l'organisation mini-stérielle avait voulu le faire l'un des affidavits dans lequel il raconte dans quelles circonstances, il a été approché, ces jours derniers par M. l'échevin Georges Caron pour accepter de se laisser porter can-didat dans Maisonneuve, au jour de la nomination, avec l'entente qu'il retirerait ensuite sa candidature afin de permettre au ministre provin-cial du travail, M. Arcand, de se faire réélire par acclamation, comme député de Maisonneuve.

On trouvera tous les détails de

(Suite à la page 3)

L'actualité

La Plume révèle encore

—Ma foi, dis-je à LaPlume, je crois que vous êtes aujourd'hui plus grés que rouge.

—Peut-être, peut-être, répond-il en s'écartant, mais je voudrais bien le voir à notre place: on a de la besogne qu'est pas propre à faire, et puis la boisson ne coûte rien.

—In vino veritas, LaPlume, c'est bien la première fois que vous m'admettez que votre besogne électorale n'est pas propre.

—Mon vieux, tu m'as; je suis prêt à admettre n'importe quoi.

—Mais quelle besogne faites-vous donc qui vous répugne tant?

—Une besogne que je ne pourrai pas faire si je continue à prendre un coup. On a découvert un comité que, dans ma jeunesse, j'étais fort en magie blanche et alors on utilise mon talent.

—A la veille du scrutin, on trouve le temps dans votre comité de faire de la magie blanche?

—Mais c'est de la magie qui se rapporte aux élections. C'est moi qui suis le professeur de roulage de bulletin.

—LaPlume, pardonnez-moi de manquer d'égards à nos cheveux blancs, mais, foi de chrétien, vous d'aller, et je vous conseille fort d'aller vous coucher.

—Moi, je déparle! Tes dans les patates, bien plus que je ne suis dans les vignes, j'ai dit ce que j'ai dit et c'est vrai.

—Le roulage de bulletin, qu'est-ce que vous me chantez là?

—Un truc, un bon truc pour rouler l'opposition. D'ailleurs c'est de bonne guerre. M. Taschereau dit que Guoin a roulé Duplessis, le Soleil dit que c'est Duplessis qui a roulé Guoin, etc. Personne ne s'en-tend là-dessus, mais tu veux que je te donne mon opinion sincère, que c'est celle de tous les membres du Club des pipes de plâtre, mon club, c'est que Duplessis et Guoin ont roulé Taschereau. C'est pour cela qu'il faut se défendre, pour cela que le conseil de guerre a inventé le télégraphe à deux coups.

—Le télégraphe à deux coups! Mais vous êtes de plus en plus va-seur, mon cher LaPlume!

—Appelle ça d'un terme savant, si tu veux; le télégraphe duplex ou

multiplex, mais c'est cela tout de même. Le truc est très simple. Nos télégraphes, au lieu de voter avec un seul bulletin, voteront avec au moins deux, cette année, l'un roulé dans l'autre. C'est cela que j'appelle le télégraphe à deux coups. Les plus habiles mettront trois bulletins ensemble qui leur seront soigneusement fournis d'avance. Tout se perfectionne, mon vieux, et nous avons toujours été les amis du progrès. C'est moi qui donne des leçons aux télégraphes et à certains officiers d'élection. Ceux-là doivent apprendre à doubler les bulletins sans que ça paraisse et les autres à les dédoubler au comptage sans que ça paraisse. Il faut avoir un certain tour de ponce. Mais, en réalité, c'est plus simple que tu ne crois. Dans la plupart des cas l'opposition n'aura pas d'agents ou de représentants pour ses candidats; pas d'argent pas d'agents. Dans certains autres cas elle en aura, mais ils seront envoyés et payés par nous, comme ça s'est fait beaucoup pour les candidats Stevens, lors des élections fédérales.

—Mais LaPlume, on dirait que vos amis ont peur; il faut avoir peur pour prendre de tels moyens.

—Des moyens qui ne sentent pas bon, je te l'avoue, c'est pour cela aussi qu'il faut se tenir tout le temps sous pression... comme tu me vois. Mais il faut bien les prendre, sans cela, mon vieux, on est battu. Songe donc que le courant est dix fois plus fort qu'en 1931 contre le gouvernement et que, cette fois-là. On en a nous autres aussi, des unions qui sont difficiles à expliquer. Le premier ministre dénonce celle de Duplessis et de Guoin, qui s'est faite à la lumière; il y a celle de Taschereau et de Houde qui s'est faite dans quelque barbotte. Il y a aussi celle de Bouchard et de Taschereau. Celle-là, par exemple, on ne peut pas dire qu'elle se soit faite dans l'ombre; elle s'est faite à la lumière, ... à la lumière électrique.

NEM

DEMAIN

Le "Devoir" à dix pages avec un compte rendu complet de la réunion libérale au marché St-Jacques ce soir.

Bloc-notes

Un autre trust

M. Taschereau, dans son discours à Québec, hier soir, a parlé du "trust de la colonie, de la médi-sance et de la méchanceté". Cela s'applique à merveille à la presse ministérielle que le régime entre-tient à la faveur d'un détournement des fonds publics vers la caisse des compagnies qui publient cette série de gazettes. Car on sait qu'il y a toute une presse ministérielle qui s'alimente à même le produit des impôts et des taxes de plus en plus élevés versés par les contribuables de la province, sans distinction de partis ni de sentiments politiques. Il y a de ces feuilles auxquelles la province verse des centaines et des centaines de dollars par jour, sous toutes sortes de prétextes; et, cela va de soi, elles sont la chose du régime. Un grand nombre de quoti-diens et d'hebdomadaires de la pro-vince touchent ainsi chaque année des sommes considérables du régi-me. A tel point qu'il y a des années où les déboursés à même les fonds publics, au bénéfice de cette presse splendide, ont atteint et même dépassé trois quarts de million de dollars. Si l'on avait le temps de faire, à travers les comptes publi-cs, depuis trente ans, un relevé complet des montants versés rien qu'au Soleil, cela dépasserait le mil-lion et demi. Et cela n'est qu'un exemple... le principal, il est vrai, de la façon dont le ministère s'est assuré une presse à sa dévotion, aux frais de la province, sans que ceux qui se servent de cette presse pour leurs fins aient déboursé un sou de leur argent personnel. Ce "trust de la colonie, de la médi-sance et de la méchanceté", est au service du parti. Grâce à ce trust, il empêche la vérité de se ré-pandre, il fait le silence sur les abus et les vices éclatants du régime, il accumule faussetés et accusations contre ses adversaires, sans jamais leur donner la chance d'y répondre. M. Taschereau se demandait hier soir ce que les petits-fils pense-raient de leur grands-parents, accusés par l'opposition d'avoir com-mis, tels et tels actes: politiques con-damnables. A-t-il pensé que ses ad-

Carnet d'un grincheux

En finale d'un article dithyrambique, l'Événement écrit de M. Taschereau, hier: "Cet homme que le Canada tout entier saluait comme un grand administrateur et grand-dessus tout un grand chrétien". Grand administrateur? En effet. Avec une quinzaine de riches conseils d'ad-ministration qui lui rapportent au bas mot \$30,000 par an, — poire pour sa soif des vieux jours, a fait entendre M. Taschereau, — y a-t-il de plus grand, sauf son confrère Holt? Et la fameuse lettre au vénéré cardinal Bégin, pour dresser l'épouvantail d'un parti anticlé-ricale québécois, cela était à coup sûr et "par-dessus tout d'un grand chrétien..."

Manchette de la Presse, hier: "Le Né-gus prend en mains la défense de l'É-thiopie". On ne s'étonnera pas après cela que le Négus ait les mains noires.

Ironie des noms: être maître de Reims, ville du vin de Champagne, et s'appeler Marchand; être président de la régie des alcools, québécois; et s'appeler Quart-d'eau...

M. Lapointe chérit une grande illu-sion: celle d'une réforme, par l'intérieur, du parti libéral québécois. Certes, M. Taschereau la fera. Il y fera entrer un ou deux autres des siens dans le cabinet.

Quelques Juifs et ayant décidé ainsi, M. Berovitch a été acclamé lundi dé-pu-té de Saint-Louis, à bureaux fermés. Les Juifs montréalais, s'ils se mettent au-dessus de la loi, s'étonneront ensuite de se trouver un jour hors la loi.

Le Grincheux

Offre de \$5,000 à M. William Tremblay pour le faire retirer dans Maisonneuve

Le candidat de l'union nationale raconte, dans une déclaration notariée, la visite de l'échevin Georges Caron, au nom du trésorier du parti libéral — Pour faire élire M. Arcand par acclamation

Voici le texte de la déclaration assermentée de M. William Tremblay, candidat de l'Union nationale dans le comté de Maisonneuve, par laquelle celui-ci déclare devant témoins qu'une offre de \$5,000 lui a été faite, le 17 novembre dernier, par l'échevin Georges Caron, au nom de l'organisation libérale, après la mise en nomination pour faire retirer sa candidature et laisser élire M. Arcand, ministre du travail, par acclamation.

DEVANT Me JOSEPH THEOPHILE LEGAULT, soussigné, Notaire Public, pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à Montréal, et en présence de Me Florian Côté, résidant au no 6840 rue St-Denis, Montréal.

A COMPARU: M. WILLIAM TREMBLAY, maître-boucheur, résidant au no 1823 rue William-David, à Montréal.

LEQUEL a fait la déclaration suivante:

"Monsieur l'échevin Georges Caron, après avoir pris connaissance de ma candidature officielle dans le comté de Maisonneuve, a manifesté par téléphone le désir de me rencontrer, le dimanche soir, le dix-sept novembre courant, entre sept heures et demie et huit heures, j'ai appelé M. Georges Caron pour lui dire que j'étais prêt à le recevoir, il se présenta chez moi une dizaine de minutes après la communication téléphonique. Je le fis passer dans ma cuisine, et nous avons commencé à parler politique et je lui ai posé la question: Quelle est la mission, quelles sont les intentions? Il me répondit: Tu comprends, c'est une question politique et nous voudrions faire élire un certain nombre de candidats par acclamation; et je lui demandai: combien croyez-vous en avoir à Montréal? Il me répondit: Nous comptons sur quatre ou cinq, mais nous tenons beaucoup, s'il était possible, de faire élire un ministre, c'est la raison pour laquelle je suis venu te voir. M. Arcand est ministre du Travail, si on pouvait le faire passer par acclamation, je sais qu'il n'est pas aimé dans le comté; seulement il serait libre pour faire la campagne dans le reste de la province; et tu comprends, comme il est moins connu en politique, c'est toujours mieux quand on vient de loin. Si tu te présentes il ne pourra pas sortir de son comté.

Je lui ai demandé: Comment se fait-il, Georges, que tu viennes me voir pour une chose semblable, et par qui es-tu autorisé? Il me dit: Je viens parce qu'on m'a demandé. Je lui fis la remarque: Pourquoi l'a-t-on demandé, toi plus qu'un autre? Il me répondit: "Eh bien, tu comprends, je suis un "mixeur", j'ai été dans le commerce, et on a pensé que j'étais plus habile que les autres. Je lui ai alors posé la question: Qui nommément l'a chargé de cette mission? Il me répondit: "D'abord, tu sais, William, c'est le parti représenté par M. Taschereau, et la question finance m'a été autorisée par le sénateur Donat Raymond. Et tu comprends, William, en ami, je te dis cela, tu sais que le sénateur est le trésorier du parti. Il m'a autorisé à mettre un montant de quatre mille dollars. Seulement, tu comprends, je crois que je peux faire un peu mieux.

Et je lui dis: "Qu'entends-tu dire par un peu mieux?" Il me répondit: On peut ajouter un autre mille piastres. Et je lui dis: Comme ça, vous êtes prêts à payer cinq mille piastres pour que je travaille à faire élire M. Arcand par acclamation? Je lui dis en plus, tu sais que je suis candidat officiel, mon bulletin est présenté. Il me répondit: Je le sais et nous tenons à ce que tu sois mis en nomination pour éviter que si

l'organisation Duplessis-Gouin s'apercevait de quelque chose, elle n'ait pas l'avantage de présenter le bulletin du Dr Gatiou ou celui de l'échevin Raynault; ce que nous voulons, c'est que tu retires ta candidature quelques heures après, ou le lendemain de la nomination. Je lui dis: De quelle manière, une transaction semblable peut-elle s'opérer? Il me dit: Par la Banque de Toronto, par exemple, ou bien à quelle banque fais-tu affaires? Je lui dis: La Banque Canadienne du Commerce. Il me répondit: Très bien nous pouvons louer un coffre de sûreté et nous déposerons l'argent dans ce coffre devant un commis de la Banque, et nous prendrons chacun une clef, et quand tu auras retiré ta candidature, nous irons tous les deux à la Banque, et devant le même commis autorisé, tu ouvriras le coffre et tu prendras les cinq mille dollars. Je lui fis remarquer que je croyais qu'il était un ami avant ce moment-là, mais qu'il avait beaucoup diminué dans mon estime, par le fait même. Sais-tu, Georges, que ce que tu me proposes est un acte criminel, et tu sais ce que j'ai souffert dans la vie politique pour rester toujours honnête et garder mon honneur; et, à titre d'ami, tu viens me trouver, moi, qui s'appelle William Tremblay, et tu me proposes un marché semblable.

J'en ai du dégoût. Il me répondit: Oui, mais tu comprends, c'est de la politique, la loi c'est bien correct, mais en fin de compte dans la politique tu sais ce qui se passe. Et à ce moment-là je tirai la porte entrouverte qui conduisait à la cave et je lui présentai: M. Achille Dubé, menuisier, résidant au no 2170 rue Cavillier, Montréal, et M. Hormisdas C. Lebrun, vendeur, résidant au no 2619 rue Davidson, Montréal, lesquels j'avais placés là dès avant l'entrée de M. Caron.

DONT ACTE: sous le numéro douze mille sept cent soixante-treize des minutes du notaire soussigné.

FAIT ET PASSE dans la cité de Montréal.

ET SIGNE par le comparant en présence de et avec le notaire soussigné, après lecture faite. (signé) WM. TREMBLAY.

FLORIAN COTE, J.-THEO. LEGAULT, N.P. COPIE CONFORME à la minute demeurant en mon étude. J.-THEO. LEGAULT, N.P.

Lettres au "Devoir" Nous ne publions que les lettres stables, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Le bulletin sans talon Monsieur le directeur. Qu'est-ce que le bulletin sans talon? Pourquoi le gouvernement l'a-t-il établi? Comment s'en sert-on?

Autrefois, lorsque l'électeur se présentait au bureau de vote, l'officier-rapporteur détachait d'un talon numéroté le bulletin qu'il donnait et il ne pouvait voter avec un autre bulletin que celui-là; le contrôle s'exerçait par le talon. Il en est encore ainsi pour les élections fédérales.

A Québec le gouvernement a établi un autre système qui a déjà servi aux élections provinciales de 1931 et qui va servir encore cette année. Le bulletin n'a plus de talon; par suite, tout moyen de contrôle est disparu. Il en résulte que les cabaleurs ministériels, le jour du vote, emportent leurs pochettes de bulletins semblables à ceux que possède l'officier-rapporteur, et les distribuent à certains votants qui, une fois dans le bureau de vote, en reçoivent chacun un autre.

Ainsi, Pierre arrive pour voter. Pierre, c'est un employé du gouvernement ou bien c'est un homme qui attend une place, ou bien c'est un journaliste qui travaille à la réputation du chemin. "Prends ce bulletin", dit le cabaleur libéral au votant; "tu le vois, j'ai marqué la croix; l'officier-rapporteur va te donner un autre bulletin; ne marque rien dessus; tu iras derrière le rideau, tu feras semblant de voter, tu mettras le bulletin blanc dans ta poche, puis tu iras jeter celui que je te donne dans la boîte. Le bulletin de l'officier-rapporteur, tu me le rapporteras sans y avoir mis aucune marque, pour que j'aie la preuve que tu as voté libéral. As-tu compris?"

Le brave électeur s'exécute. Il se dit: "De cette façon le gouvernement ne fait pas ce que le cabaleur me demande, je vais perdre ma place, je ne serai pas payé."

Peut-on imaginer quelque chose de plus humiliant pour l'électeur? On ne respecte là-dedans ni sa liberté de juger le candidat et le parti, ni sa liberté de donner un suffrage consciencieux; on lui impose par une sorte de menace la volonté du gouvernement.

Sans doute, si l'électeur a du caractère et de la force morale, il votera tout de même à son goût, sur le bulletin que lui aura donné l'officier-rapporteur; il méprisera les ordres du cabaleur malhonnête; mais combien y en a-t-il qui soient capables d'un tel acte d'indépendance? C'est pourtant une obligation pour chacun de voter suivant sa conviction intime. En vérité, le gouvernement force une foule de gens à voter contre leur conscience en les acculant à choisir entre les dictées du devoir et la perte de faveurs importantes. C'est odieux. C'est, pour ainsi dire, criminel.

Mais il y a plus. A tel votant dont on est bien sûr, le cabaleur ministériel dira: "Écoute, voici quelques bulletins; ils sont marqués pour le candidat libéral; essaie de les mettre tous ensemble dans la boîte; c'est facile, tu n'as qu'à les enrouler l'un par-dessus l'autre". Si le votant suit les indications du cabaleur, il aura déposé dans l'urne deux, quatre, six bulletins ou plus; du coup il aura voté, quatre, six fois ou plus. Malhonnêteté de la part du cabaleur, malhonnêteté de la part du votant qui lui obéit. C'est une sorte de vol, en ce sens que, par ce moyen, on cherche à voler une élection.

Vous me direz peut-être: ces bulletins donnés par le cabaleur au votant ne portent point d'initiales; ils seront mis de côté, regardés comme nuls au dépouillement du scrutin. Détrompez-vous. Le législateur a pourvu: la loi autorise l'officier-rapporteur à mettre ses initiales après coup. La loi est faite en vue de voler les élections et le gouvernement n'a rien oublié pour atteindre ses fins. Par-dessus le marché, si vous voulez contester une élection aussi iniquement gagnée, la loi Dillon vous le rend impossible, même si le nombre des votes dépasse le nombre des électeurs. C'est à se demander si de

telles méthodes électorales n'ont pas été empruntées au Mexique. Un gouvernement qui organise ainsi la malhonnêteté, qui donne au peuple un pareil scandale, ne mérite-t-il pas d'être écarté par le vote de tous les gens libres et consciencieux?

Les électeurs à qui l'on donne un bulletin marqué d'avance en faveur d'un candidat ont leur devoir tout tracé: ou bien déchirer ce bulletin; ou bien y ajouter une croix vis-à-vis du nom de l'autre candidat. Qu'ils votent à leur goût ou tout au moins qu'ils annulent leur vote. Et qu'ils ne jettent pas plus d'un bulletin dans la boîte. ELECTEUR QUEBÉCOIS

Cette mauvaise plaisanterie Monsieur le directeur. Le Devoir a parfaitement raison de dire, dans son édition du samedi 16 novembre, que les cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont à traitement fixe sont dans une situation privilégiée comparativement aux cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont payés d'honoraires. Les registra-teurs de la province sont, pour la plupart, dans ce dernier cas.

Cela veut dire que l'immense majorité des cultivateurs ne peuvent recourir au Prêt agricole sans payer, malgré la réduction de 40% d'énormes déboursés pour l'obtention de leurs certificats de recherches, des enregistrements qu'il faut pour compléter leurs titres, des radiations de rentes, vignettes éteintes et autres hypothèques éteintes, outre les déboursés qu'il leur faut faire pour obtenir les copies exigées de certains actes notariés, les quittances du Percepteur du Revenu sur les successions ouvertes depuis 1892 concernant les propriétés des emprunteurs, les quittances des charges hypothécaires créées depuis moins de 30 ans, les radiations et confirmations de titres pour lesquelles il faut recourir à la Cour Supérieure en vertu des procédures autorisées par les articles 1088a et 1088b et suiv. du Code de Procédure civile. L'assurance-incendie qu'ils doivent prendre

d'avance sur leurs bâtiments, et au surplus les services indispensables de leurs notaires qui s'occupent de recueillir et de donner les titres et quittances, et au parachèvement des certificats de recherches, de correspondre avec la Commission Agricole, d'aviser leurs clients emprunteurs sur ce qu'ils doivent faire pour mettre leurs titres au point de manière à satisfaire la Commission, etc.

A noter, en passant, que les notaires sont en général très mal payés de leurs services, tandis que les registra-teurs sont invariablement payés des leurs argent comptant ou C.O.D.

En moyenne, aucun cultivateur ne peut s'en tirer pour ses déboursés, à moins de \$100 à \$200. Le premier déboursé essentiel et inévitable pour entrer en négociation d'emprunt avec le Prêt Agricole est celui d'une somme de \$10 pour les frais de l'évaluation de l'immeuble. Ensuite le coût du Certificat de Recherches du registra-teur et de la copie du Livre de renvoi officiel: montant très variable, selon les nombre de numéros de cadastre dont se compose la ferme de l'emprunteur et selon le nombre des enregistrements inscrits dans le certificat: de \$15 à \$75. Ensuite, les titres et copies à obtenir et à produire, et à faire enregistrer, les procédures en radiations et en confirmation de titres. Le rôle des avocats nommés par le gouvernement pour faire gratuitement l'examen des titres de l'emprunteur et leur classification n'alège aucunement le budget de dépenses de ce dernier. — le cultivateur. Ce rôle consiste exclusivement à dire au cultivateur ou à son notaire: il manque ceci, il manque cela, vous aurez à produire ou faire ceci ou cela. Avant l'institution de ces examinateurs, c'étaient les officiers en loi de la Commission du Prêt Agricole qui faisaient la même besogne, et qui la font encore, par conséquent fonctionnaires à double emploi.

Il est toujours très long, très difficile, très onéreux de tenter d'emprunter du Prêt Agricole, à cause précisément toujours de la mise au

documents nécessaires et coûteux n'en comporte pas moins d'une quinzaine. UN QUI SAIT.

"la relève" revue de jeunesse catholique 3e cahier Un article inédit de DANIEL-ROPS "Le romancier chrétien, son sujet, et son public" Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU De la Révolution spirituelle Préliminaires... Claude HURTUBISE L'Art dans la cité... Robert ELIE Notes sur le scoutisme catholique... Paul BEAULIEU "Orientations"... Paul BEAULIEU L'abonnement: \$1.. Le numéro: 10 sous 36, ave Roskilde, Outremont.

Supprimez les émoussés et la durée des cheveux détruit les pellicules. Réduisez le coût de votre chauffage avec VOLCANO. Fabriqué, vendu et installé par Chalifoux & Fils Ltée. Maison fondée en 1847. Bureaux de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal. Envoyez pour circulaires.

ARRETEZ AUJOURD'HUI à un poste de service où chez un vendeur Imperial Oil pour y faire examiner votre auto en vue de l'hiver. Vérification de batterie, renouvellement d'huile, graissage d'hiver et antigel dans le radiateur — le tout peut se faire à la fois, en quelques minutes. On n'y vend, à un prix raisonnable, que des produits IMPERIAL garantis — produits sur lesquels vous pouvez compter absolument.

pour ainsi dire pas. Votre moteur est ainsi toujours propre... Bien que ces huiles coulent librement à des températures aussi basses, elles ne perdent jamais leur belle consistance huileuse, lors même que le moteur serait excessivement chaud. Les huiles d'hiver ordinaires sont assez claires pour couler à de basses températures, mais se gâtent à la chaleur. Tel n'est point le cas de la Marvelube. Pour bien protéger votre auto — adoptez maintenant la Marvelube.

QUE diriez-vous alors d'une nouvelle huile d'hiver qui simplifiera votre démarrage de 40 à 50% et diminuera l'usure de la batterie — d'une huile exempte de substances susceptibles de former des gommes? ... Deux nouveaux types d'hiver Marvelube sont maintenant en vente. Voici à leur sujet quelques données basées sur l'expérience: ils coulent librement à plusieurs degrés sous zéro. Ces nouveaux types d'hiver Marvelube sont ceux qui forment le moins de carbone —

PRODUITS IMPERIAL ***

IMPERIAL OIL LIMITED POSTES ET VENDEURS DANS TOUT LE CANADA

Docteurs. Consultez!!! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X. Toute électricité médicale —Gallois & Cie— Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge LAMPES aseptiques pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boullite— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste. Conditions faciles. Prix catalogue sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL MA. 2387

DECES. LEGER. — A Montréal, le 19 novembre 1935, décédé à 7 ans, Pierre Léger, enfant bien-aimé de Noël Léger et Germaine Laberge. Funérailles le jeudi, 21 novembre. Le convoi funéraire partira du no 903, rue Agnès, quartier Saint-Henri, à 7 h 15 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOT. — A Yamachiche, le 19 novembre 1935, décédé à 81 ans, Adrien Milot, ancien marchand, époux de feu Anna Héroux. Funérailles le vendredi à 10 heures. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE. BOURASSA. — A Montréal, le 19, à 3 ans, Charles, fils de Raoul Bourassa et Elzire Thomas. CLOUTIER. — A l'hôpital St-Luc, le 18, à 68 ans, Aimé Cloutier. COBBIE. — A Montréal, le 19, à 70 ans, Mme Joseph Corbett, née Joséphine Cusson. DECOSTE. — A Montréal, le 18, à 50 ans, Napoléon Decoste, époux de Corinne Cholette. DEMARIS. — A Verchères, le 18, à 59 ans, Marie-Louise Riopel, épouse de Médéric Desmaris. GUAY. — A Montréal, le 18, à 68 ans, Malvina Guay, fille de feu Isaac Guay et d'Adélaïde Beaudoin. JUBINVILLE. — A Montréal, le 18, à 50 ans, Donat Jubinville, époux de Doris Lavigne. LACHANCE. — A Montréal, le 18, à 15 mois, Yolande Lachance, fille de Desiré Lachance et d'Yvonne Garneau. LAPIERRE. — A Montréal, le 18, à 73 ans, Charles-Cyprien Lapierre, époux de Marie-Louise Laurendeau. LECLERC. — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 18, à 28 ans, Yvonne Leclerc, fille d'Irène Leclerc. LEGOURS. — A Fall River, Mass, le 4, à 47 ans, Arthur Legours. LEGER. — A Montréal, le 19, à 7 ans, Pierre Léger, enfant de Noël Léger et Germaine Laberge. LESAGE. — A St-Roch de L'achigan, le 18, à 64 ans, Maria Blanchette, épouse de feu Joseph Constant et en secondes noces de Noël Lesage. PAILLON. — A l'hôtel-Dieu, le 17, à 24 ans, Charlotte Paillon, fille de J.-H.-O. Paillon, avocat. PILOTTE. — A Montréal, le 17, à 65 ans, Marie Gagnon, épouse de feu Médéric Pilotte. PIGEON. — A Montréal, le 18, à 32 ans, Adélaïde Pigeon, fille de Zotique Pigeon, maître-plombier et de feu Lucie Joly.

LETTRES AU "DEVOIR". Nous ne publions que les lettres stables, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

LE BULLETIN SANS TALON. Monsieur le directeur. Qu'est-ce que le bulletin sans talon? Pourquoi le gouvernement l'a-t-il établi? Comment s'en sert-on? Autrefois, lorsque l'électeur se présentait au bureau de vote, l'officier-rapporteur détachait d'un talon numéroté le bulletin qu'il donnait et il ne pouvait voter avec un autre bulletin que celui-là; le contrôle s'exerçait par le talon. Il en est encore ainsi pour les élections fédérales. A Québec le gouvernement a établi un autre système qui a déjà servi aux élections provinciales de 1931 et qui va servir encore cette année. Le bulletin n'a plus de talon; par suite, tout moyen de contrôle est disparu. Il en résulte que les cabaleurs ministériels, le jour du vote, emportent leurs pochettes de bulletins semblables à ceux que possède l'officier-rapporteur, et les distribuent à certains votants qui, une fois dans le bureau de vote, en reçoivent chacun un autre. Ainsi, Pierre arrive pour voter. Pierre, c'est un employé du gouvernement ou bien c'est un homme qui attend une place, ou bien c'est un journaliste qui travaille à la réputation du chemin. "Prends ce bulletin", dit le cabaleur libéral au votant; "tu le vois, j'ai marqué la croix; l'officier-rapporteur va te donner un autre bulletin; ne marque rien dessus; tu iras derrière le rideau, tu feras semblant de voter, tu mettras le bulletin blanc dans ta poche, puis tu iras jeter celui que je te donne dans la boîte. Le bulletin de l'officier-rapporteur, tu me le rapporteras sans y avoir mis aucune marque, pour que j'aie la preuve que tu as voté libéral. As-tu compris?" Le brave électeur s'exécute. Il se dit: "De cette façon le gouvernement ne fait pas ce que le cabaleur me demande, je vais perdre ma place, je ne serai pas payé." Peut-on imaginer quelque chose de plus humiliant pour l'électeur? On ne respecte là-dedans ni sa liberté de juger le candidat et le parti, ni sa liberté de donner un suffrage consciencieux; on lui impose par une sorte de menace la volonté du gouvernement. Sans doute, si l'électeur a du caractère et de la force morale, il votera tout de même à son goût, sur le bulletin que lui aura donné l'officier-rapporteur; il méprisera les ordres du cabaleur malhonnête; mais combien y en a-t-il qui soient capables d'un tel acte d'indépendance? C'est pourtant une obligation pour chacun de voter suivant sa conviction intime. En vérité, le gouvernement force une foule de gens à voter contre leur conscience en les acculant à choisir entre les dictées du devoir et la perte de faveurs importantes. C'est odieux. C'est, pour ainsi dire, criminel. Mais il y a plus. A tel votant dont on est bien sûr, le cabaleur ministériel dira: "Écoute, voici quelques bulletins; ils sont marqués pour le candidat libéral; essaie de les mettre tous ensemble dans la boîte; c'est facile, tu n'as qu'à les enrouler l'un par-dessus l'autre". Si le votant suit les indications du cabaleur, il aura déposé dans l'urne deux, quatre, six bulletins ou plus; du coup il aura voté, quatre, six fois ou plus. Malhonnêteté de la part du cabaleur, malhonnêteté de la part du votant qui lui obéit. C'est une sorte de vol, en ce sens que, par ce moyen, on cherche à voler une élection. Vous me direz peut-être: ces bulletins donnés par le cabaleur au votant ne portent point d'initiales; ils seront mis de côté, regardés comme nuls au dépouillement du scrutin. Détrompez-vous. Le législateur a pourvu: la loi autorise l'officier-rapporteur à mettre ses initiales après coup. La loi est faite en vue de voler les élections et le gouvernement n'a rien oublié pour atteindre ses fins. Par-dessus le marché, si vous voulez contester une élection aussi iniquement gagnée, la loi Dillon vous le rend impossible, même si le nombre des votes dépasse le nombre des électeurs. C'est à se demander si de telles méthodes électorales n'ont pas été empruntées au Mexique. Un gouvernement qui organise ainsi la malhonnêteté, qui donne au peuple un pareil scandale, ne mérite-t-il pas d'être écarté par le vote de tous les gens libres et consciencieux?

Cette mauvaise plaisanterie Monsieur le directeur. Le Devoir a parfaitement raison de dire, dans son édition du samedi 16 novembre, que les cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont à traitement fixe sont dans une situation privilégiée comparativement aux cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont payés d'honoraires. Les registra-teurs de la province sont, pour la plupart, dans ce dernier cas. Cela veut dire que l'immense majorité des cultivateurs ne peuvent recourir au Prêt agricole sans payer, malgré la réduction de 40% d'énormes déboursés pour l'obtention de leurs certificats de recherches, des enregistrements qu'il faut pour compléter leurs titres, des radiations de rentes, vignettes éteintes et autres hypothèques éteintes, outre les déboursés qu'il leur faut faire pour obtenir les copies exigées de certains actes notariés, les quittances du Percepteur du Revenu sur les successions ouvertes depuis 1892 concernant les propriétés des emprunteurs, les quittances des charges hypothécaires créées depuis moins de 30 ans, les radiations et confirmations de titres pour lesquelles il faut recourir à la Cour Supérieure en vertu des procédures autorisées par les articles 1088a et 1088b et suiv. du Code de Procédure civile. L'assurance-incendie qu'ils doivent prendre d'avance sur leurs bâtiments, et au surplus les services indispensables de leurs notaires qui s'occupent de recueillir et de donner les titres et quittances, et au parachèvement des certificats de recherches, de correspondre avec la Commission Agricole, d'aviser leurs clients emprunteurs sur ce qu'ils doivent faire pour mettre leurs titres au point de manière à satisfaire la Commission, etc. A noter, en passant, que les notaires sont en général très mal payés de leurs services, tandis que les registra-teurs sont invariablement payés des leurs argent comptant ou C.O.D. En moyenne, aucun cultivateur ne peut s'en tirer pour ses déboursés, à moins de \$100 à \$200. Le premier déboursé essentiel et inévitable pour entrer en négociation d'emprunt avec le Prêt Agricole est celui d'une somme de \$10 pour les frais de l'évaluation de l'immeuble. Ensuite le coût du Certificat de Recherches du registra-teur et de la copie du Livre de renvoi officiel: montant très variable, selon les nombre de numéros de cadastre dont se compose la ferme de l'emprunteur et selon le nombre des enregistrements inscrits dans le certificat: de \$15 à \$75. Ensuite, les titres et copies à obtenir et à produire, et à faire enregistrer, les procédures en radiations et en confirmation de titres. Le rôle des avocats nommés par le gouvernement pour faire gratuitement l'examen des titres de l'emprunteur et leur classification n'alège aucunement le budget de dépenses de ce dernier. — le cultivateur. Ce rôle consiste exclusivement à dire au cultivateur ou à son notaire: il manque ceci, il manque cela, vous aurez à produire ou faire ceci ou cela. Avant l'institution de ces examinateurs, c'étaient les officiers en loi de la Commission du Prêt Agricole qui faisaient la même besogne, et qui la font encore, par conséquent fonctionnaires à double emploi. Il est toujours très long, très difficile, très onéreux de tenter d'emprunter du Prêt Agricole, à cause précisément toujours de la mise au

documents nécessaires et coûteux n'en comporte pas moins d'une quinzaine. UN QUI SAIT.

"la relève" revue de jeunesse catholique 3e cahier Un article inédit de DANIEL-ROPS "Le romancier chrétien, son sujet, et son public" Alphonse Chateaubriant... H. de Saint-Denis GARNEAU De la Révolution spirituelle Préliminaires... Claude HURTUBISE L'Art dans la cité... Robert ELIE Notes sur le scoutisme catholique... Paul BEAULIEU "Orientations"... Paul BEAULIEU L'abonnement: \$1.. Le numéro: 10 sous 36, ave Roskilde, Outremont.

Supprimez les émoussés et la durée des cheveux détruit les pellicules. Réduisez le coût de votre chauffage avec VOLCANO. Fabriqué, vendu et installé par Chalifoux & Fils Ltée. Maison fondée en 1847. Bureaux de ventes: 1106 Beaver Hall, Montréal. Envoyez pour circulaires.

ARRETEZ AUJOURD'HUI à un poste de service où chez un vendeur Imperial Oil pour y faire examiner votre auto en vue de l'hiver. Vérification de batterie, renouvellement d'huile, graissage d'hiver et antigel dans le radiateur — le tout peut se faire à la fois, en quelques minutes. On n'y vend, à un prix raisonnable, que des produits IMPERIAL garantis — produits sur lesquels vous pouvez compter absolument.

pour ainsi dire pas. Votre moteur est ainsi toujours propre... Bien que ces huiles coulent librement à des températures aussi basses, elles ne perdent jamais leur belle consistance huileuse, lors même que le moteur serait excessivement chaud. Les huiles d'hiver ordinaires sont assez claires pour couler à de basses températures, mais se gâtent à la chaleur. Tel n'est point le cas de la Marvelube. Pour bien protéger votre auto — adoptez maintenant la Marvelube.

QUE diriez-vous alors d'une nouvelle huile d'hiver qui simplifiera votre démarrage de 40 à 50% et diminuera l'usure de la batterie — d'une huile exempte de substances susceptibles de former des gommes? ... Deux nouveaux types d'hiver Marvelube sont maintenant en vente. Voici à leur sujet quelques données basées sur l'expérience: ils coulent librement à plusieurs degrés sous zéro. Ces nouveaux types d'hiver Marvelube sont ceux qui forment le moins de carbone —

PRODUITS IMPERIAL ***

IMPERIAL OIL LIMITED POSTES ET VENDEURS DANS TOUT LE CANADA

Docteurs. Consultez!!! les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X. Toute électricité médicale —Gallois & Cie— Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge LAMPES aseptiques pour salles d'opérations. —Etablissements G. Boullite— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste. Conditions faciles. Prix catalogue sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. "PRÉCISION FRANÇAISE" 428 Cherrier MONTREAL MA. 2387

DECES. LEGER. — A Montréal, le 19 novembre 1935, décédé à 7 ans, Pierre Léger, enfant bien-aimé de Noël Léger et Germaine Laberge. Funérailles le jeudi, 21 novembre. Le convoi funéraire partira du no 903, rue Agnès, quartier Saint-Henri, à 7 h 15 du matin, pour se rendre à l'église Saint-Henri, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILOT. — A Yamachiche, le 19 novembre 1935, décédé à 81 ans, Adrien Milot, ancien marchand, époux de feu Anna Héroux. Funérailles le vendredi à 10 heures. Inhumation au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE. BOURASSA. — A Montréal, le 19, à 3 ans, Charles, fils de Raoul Bourassa et Elzire Thomas. CLOUTIER. — A l'hôpital St-Luc, le 18, à 68 ans, Aimé Cloutier. COBBIE. — A Montréal, le 19, à 70 ans, Mme Joseph Corbett, née Joséphine Cusson. DECOSTE. — A Montréal, le 18, à 50 ans, Napoléon Decoste, époux de Corinne Cholette. DEMARIS. — A Verchères, le 18, à 59 ans, Marie-Louise Riopel, épouse de Médéric Desmaris. GUAY. — A Montréal, le 18, à 68 ans, Malvina Guay, fille de feu Isaac Guay et d'Adélaïde Beaudoin. JUBINVILLE. — A Montréal, le 18, à 50 ans, Donat Jubinville, époux de Doris Lavigne. LACHANCE. — A Montréal, le 18, à 15 mois, Yolande Lachance, fille de Desiré Lachance et d'Yvonne Garneau. LAPIERRE. — A Montréal, le 18, à 73 ans, Charles-Cyprien Lapierre, époux de Marie-Louise Laurendeau. LECLERC. — A l'hôpital du Sacré-Coeur, le 18, à 28 ans, Yvonne Leclerc, fille d'Irène Leclerc. LEGOURS. — A Fall River, Mass, le 4, à 47 ans, Arthur Legours. LEGER. — A Montréal, le 19, à 7 ans, Pierre Léger, enfant de Noël Léger et Germaine Laberge. LESAGE. — A St-Roch de L'achigan, le 18, à 64 ans, Maria Blanchette, épouse de feu Joseph Constant et en secondes noces de Noël Lesage. PAILLON. — A l'hôtel-Dieu, le 17, à 24 ans, Charlotte Paillon, fille de J.-H.-O. Paillon, avocat. PILOTTE. — A Montréal, le 17, à 65 ans, Marie Gagnon, épouse de feu Médéric Pilotte. PIGEON. — A Montréal, le 18, à 32 ans, Adélaïde Pigeon, fille de Zotique Pigeon, maître-plombier et de feu Lucie Joly.

LETTRES AU "DEVOIR". Nous ne publions que les lettres stables, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

LE BULLETIN SANS TALON. Monsieur le directeur. Qu'est-ce que le bulletin sans talon? Pourquoi le gouvernement l'a-t-il établi? Comment s'en sert-on? Autrefois, lorsque l'électeur se présentait au bureau de vote, l'officier-rapporteur détachait d'un talon numéroté le bulletin qu'il donnait et il ne pouvait voter avec un autre bulletin que celui-là; le contrôle s'exerçait par le talon. Il en est encore ainsi pour les élections fédérales. A Québec le gouvernement a établi un autre système qui a déjà servi aux élections provinciales de 1931 et qui va servir encore cette année. Le bulletin n'a plus de talon; par suite, tout moyen de contrôle est disparu. Il en résulte que les cabaleurs ministériels, le jour du vote, emportent leurs pochettes de bulletins semblables à ceux que possède l'officier-rapporteur, et les distribuent à certains votants qui, une fois dans le bureau de vote, en reçoivent chacun un autre. Ainsi, Pierre arrive pour voter. Pierre, c'est un employé du gouvernement ou bien c'est un homme qui attend une place, ou bien c'est un journaliste qui travaille à la réputation du chemin. "Prends ce bulletin", dit le cabaleur libéral au votant; "tu le vois, j'ai marqué la croix; l'officier-rapporteur va te donner un autre bulletin; ne marque rien dessus; tu iras derrière le rideau, tu feras semblant de voter, tu mettras le bulletin blanc dans ta poche, puis tu iras jeter celui que je te donne dans la boîte. Le bulletin de l'officier-rapporteur, tu me le rapporteras sans y avoir mis aucune marque, pour que j'aie la preuve que tu as voté libéral. As-tu compris?" Le brave électeur s'exécute. Il se dit: "De cette façon le gouvernement ne fait pas ce que le cabaleur me demande, je vais perdre ma place, je ne serai pas payé." Peut-on imaginer quelque chose de plus humiliant pour l'électeur? On ne respecte là-dedans ni sa liberté de juger le candidat et le parti, ni sa liberté de donner un suffrage consciencieux; on lui impose par une sorte de menace la volonté du gouvernement. Sans doute, si l'électeur a du caractère et de la force morale, il votera tout de même à son goût, sur le bulletin que lui aura donné l'officier-rapporteur; il méprisera les ordres du cabaleur malhonnête; mais combien y en a-t-il qui soient capables d'un tel acte d'indépendance? C'est pourtant une obligation pour chacun de voter suivant sa conviction intime. En vérité, le gouvernement force une foule de gens à voter contre leur conscience en les acculant à choisir entre les dictées du devoir et la perte de faveurs importantes. C'est odieux. C'est, pour ainsi dire, criminel. Mais il y a plus. A tel votant dont on est bien sûr, le cabaleur ministériel dira: "Écoute, voici quelques bulletins; ils sont marqués pour le candidat libéral; essaie de les mettre tous ensemble dans la boîte; c'est facile, tu n'as qu'à les enrouler l'un par-dessus l'autre". Si le votant suit les indications du cabaleur, il aura déposé dans l'urne deux, quatre, six bulletins ou plus; du coup il aura voté, quatre, six fois ou plus. Malhonnêteté de la part du cabaleur, malhonnêteté de la part du votant qui lui obéit. C'est une sorte de vol, en ce sens que, par ce moyen, on cherche à voler une élection. Vous me direz peut-être: ces bulletins donnés par le cabaleur au votant ne portent point d'initiales; ils seront mis de côté, regardés comme nuls au dépouillement du scrutin. Détrompez-vous. Le législateur a pourvu: la loi autorise l'officier-rapporteur à mettre ses initiales après coup. La loi est faite en vue de voler les élections et le gouvernement n'a rien oublié pour atteindre ses fins. Par-dessus le marché, si vous voulez contester une élection aussi iniquement gagnée, la loi Dillon vous le rend impossible, même si le nombre des votes dépasse le nombre des électeurs. C'est à se demander si de telles méthodes électorales n'ont pas été empruntées au Mexique. Un gouvernement qui organise ainsi la malhonnêteté, qui donne au peuple un pareil scandale, ne mérite-t-il pas d'être écarté par le vote de tous les gens libres et consciencieux?

Cette mauvaise plaisanterie Monsieur le directeur. Le Devoir a parfaitement raison de dire, dans son édition du samedi 16 novembre, que les cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont à traitement fixe sont dans une situation privilégiée comparativement aux cultivateurs des comtés où les registra-teurs sont payés d'honoraires. Les registra-teurs de la province sont, pour la plupart, dans ce dernier cas. Cela veut dire que l'immense majorité des cultivateurs ne peuvent recourir au Prêt agricole sans payer, malgré la réduction de 40% d'énormes déboursés pour l'obtention de leurs certificats de recherches, des enregistrements qu'il faut pour compléter leurs titres, des radiations de rentes, vignettes éteintes et autres hypothèques éteintes, outre les déboursés qu'il leur faut faire pour obtenir les copies exigées de certains actes notariés, les quittances du Percepteur du Revenu sur les successions ouvertes depuis 1892 concernant les propriétés des emprunteurs, les quittances des charges hypothécaires créées depuis moins de 30 ans, les radiations et confirmations de titres pour lesquelles il faut recourir à la Cour Supérieure en vertu des procédures autorisées par les articles 1088a et 1088b et suiv. du Code de Procédure civile. L'assurance-incendie qu'ils doivent prendre d'avance sur leurs bâtiments, et au surplus les services indispensables de leurs notaires qui s'occupent de recueillir et de donner les titres et quittances, et au parachèvement des certificats de recherches, de correspondre avec la Commission Agricole, d'aviser leurs clients emprunteurs sur ce qu'ils doivent faire pour mettre leurs titres au point de manière à satisfaire la Commission, etc. A noter, en passant, que les notaires sont en général très mal payés de leurs services, tandis que les registra-teurs sont invariablement payés des leurs argent comptant ou C.O.D. En moyenne, aucun cultivateur ne peut s'en tirer pour ses déboursés, à moins de \$100 à \$200. Le premier déboursé essentiel et inévitable pour entrer en négociation d'emprunt avec le Prêt Agricole est celui d'une somme de \$10 pour les frais de l'évaluation de l'immeuble. Ensuite le coût du Certificat de Recherches du registra-teur et de la copie du Livre de renvoi officiel: montant très variable, selon les nombre de numéros de cadastre dont se compose la ferme de l'emprunteur et selon le nombre des enregistrements inscrits dans le certificat: de \$15 à \$75. Ensuite, les titres et copies à obtenir et à produire, et à faire enregistrer, les procédures en radiations et en confirmation de titres. Le rôle des avocats nommés par le gouvernement pour faire gratuitement l'examen des titres de l'emprunteur et leur classification n'alège aucunement le budget de dépenses de ce dernier. — le cultivateur. Ce rôle consiste exclusivement à dire au cultivateur ou à son notaire: il manque ceci, il manque cela, vous aurez à produire ou faire ceci ou cela. Avant l'institution de ces examinateurs, c'étaient les officiers en loi de la Commission du Prêt Agricole qui faisaient la même besogne, et qui la font encore, par conséquent fonctionnaires à

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 21 novembre 1935. Présentation de la B. V. M. double mal. Lever du soleil, 7 h. 05. Coucher du soleil, 4 h. 24. Lever de la lune, 2 h. 18.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

NEIGE POSSIBLE MAXIMUM ET MINIMUM Aujourd'hui maximum 44. Minimum aujourd'hui 24. Mêmes dates l'an dernier: 28. BARROMETRE: 10 h. s.m. 29.80, 11 h. s.m. 29.81. Midi: 29.82. Chiffres fournis par la maison M. H. de Meis, 300-r. rue Saint-Denis, Montréal.

L'assemblée de l'union nationale au marché Saint-Jacques

(Suite de la 1ère page)

M. T. J. COONAN

Le premier orateur a été M. T. J. Coonan, avocat, candidat conservateur dans Montréal-Saint-Laurent. M. Coonan dénonce la mentalité intolérante du régime Taschereau. Si quelqu'un n'est pas leur serviteur obéissant, il est tout de suite regardé comme un ennemi et traité comme tel. Il est heureux de l'alliance politique Duplessis-Gouin, qui est en somme l'union des meilleurs intérêts.

M. ROGER OUMMET

M. Oummet évoque le souvenir de Madeleine de Verchères, puis des Patriotes de 1837 qui combattirent pour détrôner les bureaucrates. A l'heure actuelle, dit M. Oummet, nous revivons des pages d'histoire, mais nous sommes en train d'en écrire de plus belles si possible. L'Union nationale que vous avez tous souhaitée, ce sera du petit, la victoire des humbles, des sans gloire, des hommes de la rue, contre la rue Saint-Jacques et contre l'étranger.

M. ONESIME GAGNON

Hier dans le manège militaire de Québec, la population de la ville de Québec a fait à MM. Duplessis et Gouin une ovation magnifique. Ce soir, M. Taschereau, pour répondre, a choisi la salle du Palais Montcalm, qui contient 1430 sièges bien complés, alors que le Manège peut contenir 10,000 personnes et que nous l'avons rempli à débordement. Et à vous entendre, ce soir, vous élever contre le régime Taschereau, nous constatons la force irrésistible de la vague populaire venue des rives de l'Atlantique, qui s'enfle, qui monte et qui roule ses flots vengeurs pour balayer toute la saignée, la corruption d'un régime néfaste.

M. WILLIAM TREMBLAY

M. Taschereau, dit-il... Chou! Chou! M. Tremblay... L'honorable premier ministre... Il n'est pas honorable! M. Tremblay... Le premier ministre de la province s'est déclaré scandalisé par l'alliance honorable et honnête des oppositionnistes qui veulent la fin du régime Taschereau. Il a parlé de mariage. Mais ce fut un mariage en plein jour, et avec publications de bans. M. Taschereau, êtes-vous capable d'en dire autant pour votre mariage avec Damien Bouchard?

Offre pour faire retirer

M. Tremblay

M. le premier ministre, vous avez demandé une promesse de mariage, par votre émissaire, à votre humble serviteur William Tremblay. Et comme le temps est bref et que je veux tout vous lire la petite scène qui s'est déroulée, quand on m'a fait la cour au nom de M. Taschereau, vous me permettez de lire la déclaration que j'ai faite devant notaire. M. Tremblay lit alors une déclaration dont on trouvera le texte ailleurs. On y voit que M. Georges Caron, échevin, serait allé offrir \$5,000 à M. Tremblay, pour qu'il se retire, après la mise en nomination des candidats, afin de faire élire M. C.-J. Arcand par acclamation. La raison c'est qu'on voulait un ministre soit élu et que M. Arcand, plus ou moins populaire dans Maisonneuve, puisse aller parler ailleurs.

La police provinciale

M. Tremblay ajoute, après avoir lu la déclaration: "Je sais, et on m'en a averti, que la police provinciale allait essayer de faire disparaître les témoins. Ainsi, dans une province, sous un gouvernement qui se proclame le seul gouvernement catholique dans notre pays, on pousse le cynisme jusqu'à ce point, de venir essayer de corrompre les mandataires du peuple et de faire disparaître les témoins. La population peut constater jusqu'à quel point le régime est corrompu, et qu'il faut s'en débarrasser."

Consistoire secret

Cité du Vatican, 20. (S.P.A.) — Le Pape a décidé de réunir un consistoire secret le 16 décembre.

Le cardinal Villeneuve à Paris

Paris, 20. (C.P. Haas). Le cardinal Villeneuve est arrivé de Rome à Paris, aujourd'hui.

Pour sauver la province

Pourquoi ne saluerions-nous pas ce jour heureux qui a permis à un grand nombre de libéraux de donner la main aux conservateurs et aux indépendants pour former le parti national, pour renverser le régime abominable qui ruine la province et la conduit à la destruction?

La loi Dillon, loi monstrueuse

Ce régime a inscrit dans nos statuts, la législation la plus monstrueuse et sans exemple dans l'histoire de notre démocratie, dans aucun pays civilisé, et que vous, conservateurs, ne devez jamais oublier. C'est la loi Dillon, loi... C'est pire qu'en Russie! — Oui, mon ami, aussi mal qu'en Russie. Au lendemain de 1931, après les élections gagnées par tous les moyens de fraude et de corruption, grâce au truquage des listes électorales, aux bulletins sans talon...

Programme vraiment chrétien

Je suis un vieux conservateur, de tradition et de comportement. Et je dis aux conservateurs de cette province: N'écoutez pas les injures lancées par les journaux stépidés par le régime Taschereau. Mais, songez que les programmes élaborés aux conventions de Québec et de Sherbrooke sont les mêmes que le programme du groupe Gouin, et ce programme s'est largement inspiré des directives des économistes et des sociologues les plus distingués, ceux de l'École Sociale Populaire. Comment pouvez-vous condamner les réformes sociales préconisées par l'opposition? Prenez les pensions de vieillesse, adoptées par 44 des États d'Amérique, par huit des neuf provinces du Canada. C'est une des hontes du régime Taschereau que l'entêtement ridicule et coûteux du premier ministre à refuser ces pensions.

Une claquer fait la grève

L'organisation libérale n'avait pas respecté l'échelle des salaires raisonnables — Un cas pour M. Arcand

Un jeune homme nous raconte qu'avec un groupe de ses amis, il est entré, lundi soir, dans un comité de l'organisation libérale officielle de Saint-Henri. Le préposé à la porte lui a offert une belle occasion d'engager une vaie claquer. — "Les jeunes gens acceptèrent. A cette assemblée parlèrent M. Alfred Leduc, ancien ministre sans portefeuille, et M. J.-A. Leclair, ancien maire de Verdun, ancien président du Reform Club, qui a longtemps fait sa cour à l'Action nationale libérale. L'auditoire se composait d'une centaine de personnes. Au premier rang, une vingtaine de bonshommes avinés menaient la claque avec tant d'enthousiasme et de vigueur que les nouvelles recrues à trente sous en concurrent de l'ombrage. — "Ces gars-là, dit l'un d'eux, ont reçu au moins une piastre. C'est pas fair. Poussons-nous!" Et c'est ainsi que, sans le savoir, les orateurs ont été les témoins d'une grève muette et que l'organisation a dépensé en pure perte \$2.50 — car ils étaient dix en grève.

M. Bélanger dans Dorion

M. J.-G. Bélanger, candidat national dans Dorion, tiendra les assemblées suivantes: ce soir à l'école Champagnat, rues Laurier et Saint-Hubert; jeudi soir à Saint-Etienne, rue Christophe-Colomb; vendredi soir à l'école Saint-Ambroise et dimanche soir à l'école Morin, rues Saint-Denis et Beau-bien.

Mgr Beaudrillart est au nombre des nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN, 20. (S.P.A.) — Le Souverain Pontife a décidé de nommer cardinaux, au cours d'un consistoire qui aura lieu le 16 décembre, les dix-neuf prélats et le religieux, un jésuite, dont les noms suivent: Mgr Copello, archevêque de Buenos-Ayres; Mgr Salotti, secrétaire de la Propagande; Mgr Canali, assesseur du Saint-Office; Mgr Caccia-Dominioni, cérémoniaire; Mgr Tedeschini, nonce à Madrid; Mgr Maglione, nonce à Paris; Mgr Suhard, archevêque de Reims; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris; Mgr Jorio, secrétaire de la Congrégation des Sacraments; Mgr Massimi, doyen de la Rote; Mgr Sibilia, nonce à Varsovie; Mgr Goma y Tomas, archevêque de Tolède; Mgr Kaspar, archevêque de Prague; Mgr Crcmonesi, aumônier papal; Mgr La Puma, assesseur de la Congrégation des Religieux; Mgr Cattani-Amadori, secrétaire de la Signature; Mgr Mariani, secrétaire de la commission de l'administration des biens du Saint-Siège; Mgr Tappuni, patriarche d'Antioche (rite syrien); le R. P. Pierre Boetto, jésuite.

Le Canada et l'Italie

(Une omission privait d'un point essentiel le résumé publié lundi, de la proclamation du gouverneur général sur la participation du Canada à l'application des sanctions économiques contre l'Italie: non seulement il est interdit d'importer de l'Italie et de fournir certains produits à ce pays, mais il est aussi interdit de lui consentir du crédit.)

Nominations ecclésiastiques

L'archevêché de Montréal a fait les deux nominations suivantes. L'abbé Alphonse Vermette, vicaire à Saint-Arsène, devient curé de la paroisse de Saint-Hippolyte, et l'abbé Edmond Labelle, vicaire à Saint-Thérèse de Blainville, devient aumônier du Mont-Saint-Antoine.

Les ministres ont eu peur

C'est alors que le premier ministre et ses députés ont passé le bill Dillon qui les plaçait en marge de la justice publique. Ils ont eu peur et ils ont passé une loi monstrueuse par laquelle eux, les accusés, se faisaient justice, se substituaient à la justice, se blanchissaient. Ils renvoyaient les actions avant qu'elles fussent entendues. Ils ont dit à la population: Nous sommes au-dessus des lois et des juges!

Craignaient-ils les juges?

Pourquoi avaient-ils peur des tribunaux et des juges? S'ils étaient innocents, que craignaient-ils? L'homme qui a fait vole une bouteille de lait, on l'empoigne, on le plonge dans un cachot et on lui impose une amende ou le prison. Mais les députés qui ont rompu les élections, qui leur ont

Une lettre de M. Dutil à M. Bouchard

Forcément remise à demain: Une lettre de M. Dutil, l'auteur du Régime de l'Électricité dans la province de Québec, à M. T.-D. Bouchard.

La Gaspésie sous la loi martiale

La police provinciale garde M. Kelly — La population est indignée — Tumulte à Percé — Télégramme de M. J.-F. Pouliot

Voici le télégramme envoyé hier, par M. Jean-François Pouliot, député libéral fédéral de Témiscouata, à l'un de ses amis. Ce télégramme fut lu à l'assemblée régionale Duplessis-Gouin, au marché St-Jacques: Québec, Nov. 19, 12 h. 23, p.m. GASPE, (Flash) La Gaspésie noble terre de Jacques Cartier apparemment sous loi martiale. Contingent police provinciale amené ici par Honorable John A. Kelly comme garde-corps. Après convention manquée de vendredi dernier — Population indignée — Tempête Maria Chapdelaine — Quarante autos et camions dans énormes bancs de neige, des montagnes — Tumulte à l'appel nominal hier à Percé — Train arrivé ici deux heures en retard, hier soir — Foule à la gare — Longue procession accompagnant Dr Pouliot, candidat libéral non officiel — Assemblée enthousiaste commencée à minuit, maire Davis président — Fantastique — Vieux-tu plus de détails — Télégraphie immédiatement. Hôtel Baker, Gaspé — Please release to "Devoir", "Star" and Canadian Press". Merci et amitiés.

(Signé) JEAN-FRANÇOIS POULIOT

La parole est à M. Taschereau

Le questionnaire d'un groupe de jeunes libéraux

Ceux des membres de l'Association de la Jeunesse libérale qui ont pris l'initiative d'adresser aux candidats un questionnaire leur demandant de se prononcer sur certaines réformes que désirent les jeunes viennent de recevoir une réponse de félicitation et d'approbation. Cette résolution est signée par un grand nombre de membres en règle de l'Association de la Jeunesse libérale. Les signataires déplorent qu'aucun candidat ministériel n'ait encore jugé à propos de répondre au questionnaire et que les journaux ministériels, le "Soleil" et le "Canada", leur refusent toute publicité dans leurs colonnes.

Mgr Beaudrillart est au nombre des nouveaux cardinaux

CITE DU VATICAN, 20. (S.P.A.) — Le Souverain Pontife a décidé de nommer cardinaux, au cours d'un consistoire qui aura lieu le 16 décembre, les dix-neuf prélats et le religieux, un jésuite, dont les noms suivent: Mgr Copello, archevêque de Buenos-Ayres; Mgr Salotti, secrétaire de la Propagande; Mgr Canali, assesseur du Saint-Office; Mgr Caccia-Dominioni, cérémoniaire; Mgr Tedeschini, nonce à Madrid; Mgr Maglione, nonce à Paris; Mgr Suhard, archevêque de Reims; Mgr Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris; Mgr Jorio, secrétaire de la Congrégation des Sacraments; Mgr Massimi, doyen de la Rote; Mgr Sibilia, nonce à Varsovie; Mgr Goma y Tomas, archevêque de Tolède; Mgr Kaspar, archevêque de Prague; Mgr Crcmonesi, aumônier papal; Mgr La Puma, assesseur de la Congrégation des Religieux; Mgr Cattani-Amadori, secrétaire de la Signature; Mgr Mariani, secrétaire de la commission de l'administration des biens du Saint-Siège; Mgr Tappuni, patriarche d'Antioche (rite syrien); le R. P. Pierre Boetto, jésuite.

M. Duplessis à St-Lambert

M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur, parlera demain à Saint-Lambert à l'assemblée que tiendra M. Hortensius Béique, député sortant de charge. La réunion aura lieu à la salle de l'Académie.

Dans Vaudreuil

Assemblées du Dr D. Bellemare, candidat du parti national dans Vaudreuil: St-Jusé, mercredi, le 20, à 8 h. p.m.; St-Rédempteur, jeudi, le 21, 8 h. p.m.; Hudson, vendredi, le 22, 8 h. p.m.; Pointe-Fortune, samedi, le 23, à 8 h. p.m.; Rigaud, dimanche, le 24, à 2 h. p.m.; Vaudreuil, dimanche, le 24, à 8 h. p.m.

Vient de paraître

Le Christ, notre Roi, par l'abbé GEORGES THIOU, principal de l'École normale de Saint-Jérôme. Volume de 305 pages. L'auteur, après avoir démontré que le Christ est véritablement Roi, que sa royauté s'appuie sur des fondements inébranlables et comporte le triple pouvoir législatif, judiciaire et exécutif, prouve, ensuite, qu'il est, à la fois, spirituelle, temporelle, sociale, universelle et éternelle. Suit la description des autres aspects de la royauté de Notre-Seigneur. L'auteur fait appel successivement à l'Écriture sainte, à la tradition ecclésiastique, à la liturgie, à l'histoire et à l'art. Le livre, qui s'ouvre par des considérations sur l'importance et l'actualité de la doctrine du Christ-Roi, s'achève par un exposé pratique de nos devoirs envers Lui.

M. J.-A. Gamelin

M. J.-A. Gamelin, candidat ouvrier dans Maisonneuve, tiendra ce soir une assemblée à l'angle de la rue Masson et de la 2e avenue. Sherbrooke. Vendredi, MM. Maurice Duplessis et Paul Gouin parleront à Sherbrooke. Ils seront accompagnés de MM. Ouellet, Onésime Gagnon, Édouard Lacroix, député libéral de Beaujeu; J. Bourque, candidat de l'Alliance libérale nationale.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone HARBOUR 1241*

La Politique

M. Taschereau à Montréal

Grande victoire en perspective — Conservateurs mécontents — L'Assemblée de Québec

Le premier ministre de la province, M. Taschereau, était à son bureau du palais de justice ce matin, comme à l'habitude, quand il visita Montréal, et il a reçu quelques visiteurs clairsemés, entre autres le député fédéral Ernest Bertrand, de Laurier, et le député libéral sortant de charge dans Montréal-Saint-Laurent, M. Joseph Cohen. M. Taschereau ne portait pas trace des fatigues qu'il s'impose depuis le début de la campagne électorale. Hier soir, il a pris part à l'Assemblée de Québec, puis il a fait le trajet de nuit de Québec à Montréal. La fumée des assemblées et la privation de sommeil lui brident un peu les yeux, mais n'obscurcissent apparemment pas sa vision de la victoire. On prophétise une grande victoire dans la région de Québec, dit-il. — Vos pronostics comportent-ils des chiffres? — Je ne veux pas donner de chiffres, cela inciterait les gens à faire des paris. Je ne veux pas les influencer à ce point. Ce n'est pas permis. Un temps, puis avec un accent de conviction: — Une chose certaine, poursuivait-il, une foule de conservateurs vont s'abstenir de voter ou vont voter du côté libéral, en signe de protestation contre l'alliance Duplessis-Gouin. Ils ne se gênent pas de dire ouvertement qu'il faut réorganiser le parti. Ils ne veulent pas de M. Gouin et de ses amis dans la direction du parti. Interrogé sur l'Assemblée d'hier soir à Québec, M. Taschereau exprime son enchantement: — Nous avons eu une assemblée superbe. C'est ce que j'ai vu de mieux encore à Québec. Même si des conservateurs ont envoyé des télégrammes pour dire que notre assemblée du Palais-Montcalm était un fiasco et qu'il y avait du chaos. La présence de M. Lapointe et de M. Power, à nos côtés, a montré qu'il y a d'autres genres d'union que celle de MM. Duplessis et Gouin.

Prêts à parier \$2,000

Le premier ministre tend ensuite un télégramme aux journalistes, qu'il a reçu à Québec hier soir, à la fin de l'Assemblée. Voici ce télégramme: Premier ministre Taschereau, Palais Montcalm, Québec. "En réponse à message envoyé hier soir à MM. Duplessis et Gouin par M. Decelles, de Montréal, organisateur du parti libéral national dans St-Hyacinthe, pronostiquant la défaite de M. Bouchard dans son comté, nous sommes prêts à parier \$2,000 contre \$1,000 que M. Bouchard sera élu lundi par une grosse majorité. Nous ne pouvons trouver aucun parieur ici."

Prêts à parier \$2,000

19 novembre 1935. L'Assemblée sera sous la présidence de MM. le Dr Anatole Planche, député sortant et de nouveau candidat libéral dans Mercier et le Dr Gaspard Fautoux, député sortant de Sainte-Marie. Les discours seront irradiés de 8h. 30 à minuit par les postes CKAC, CHRC, CKCH et CRCS. Voici la liste des orateurs dans l'ordre où ils parleront: MM. Gaston Lacroix, président général de la Jeunesse libérale de Montréal, Irénée Vautrin, L.-A. Taschereau, Fernand Rinfret, Honoré Mercier, Athanasie David, C.-J. Arcand, Georges Reid, président de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal. Des haut-parleurs seront installés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle du marché Saint-Jacques ainsi qu'à l'école Salaberry, angle Robin et Beaudry, où l'on pourra écouter les discours.

Déclaration de M. Cresthol

M. Léon Cresthol, l'officier-rapporteur dans Montréal-Saint-Louis, a donné aujourd'hui une déclaration en réponse aux accusations portées contre lui par M. Oscar Drouin à l'effet qu'il se serait abstenu de voter dans le but de faire élire M. Bercovitch par acclamation. Il n'était pas à son bureau d'affaires, angle Peel et Sainte-Catherine, lundi, mais il s'est tenu au bureau dont il avait donné l'adresse dans ses proclamations, au numéro 4275 Esplanade, de 11 h. 30 de l'avant-midi à 2 heures de l'après-midi, dit-il. Il a appris que des personnes s'étaient présentées à son bureau d'affaires à 1 h. 45 avec \$200 et des documents, probablement des papiers de présentation. Sa sténographe n'a pu le rejoindre par téléphone, immédiatement et de plus, elle n'était ni au courant des procédures ni autorisée à recevoir le député. M. Cresthol invoque le témoignage des journalistes et autres personnes qui sont restées avec lui dans son bureau jusqu'à deux heures, et affirme que la loi a été observée. Les avocats de l'Union nationale se demandent s'ils ne doivent pas prendre un bref de mandamus contre l'officier-rapporteur de Montréal-Saint-Louis en Cour supérieure. Du côté des libéraux, on laisse entendre que M. Cresthol prendra prochainement des procédures en libelle criminel contre M. Oscar Drouin.

M. Duplessis aux Trois-Rivières

Ce soir, l'Union nationale tient un grand rassemblement aux Trois-Rivières, représenté à la Législature par M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial. M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, sera aux côtés du chef conservateur. Les autres orateurs seront: MM. le maire Grégoire, de Québec; Ouellet, conseiller législatif; Onésime Gagnon, l'échevin Raynault de Montréal, et autres.

M. Leduc

Ce soir, M. F.-J. Leduc, candidat de l'Union nationale, tiendra deux assemblées: l'une dans la salle du collège de Saint-Vincent de Paul et l'autre à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, à Villers. M. Leduc sera accompagné de MM. Adrien Arcand, Paul Hurteau et d'un orateur de langue italienne.

Les nationalités dans St-Laurent

Dans une circulaire, M. Thomas Coonan, cr., candidat conservateur dans Saint-Laurent contre M. Joe Cohen, donne le chiffre suivant des électeurs dans ce comté: Canadiens de langue anglaise: 2,277; Canadiens de langue française: 1,230; Juif: 1,200; Allemands, Grecs, Italiens et Hongrois: 176; Total: 4,883.

Cinq candidats se retirent

Québec, 20. — Le trésor provincial s'est enrichi à date de cinq dépôts de \$200, à la suite de la retraite de la lutte électorale de MM. Wilfrid Bullock, libéral-indépendant dans le comté de Shefford; de M. Wilfrid Labelle, de l'Action libérale nationale, dans le comté d'Iberville, ce qui fait élire M. Lucien Lamoureux, libéral, par acclamation; de MM. Roy Sasseville et René Mercier, libéraux-indépendants, dans le comté de Gaspé-Nord, et de M. Arthur Arcand, libéral-indépendant, dans le comté de Ste-Marie, en faveur de M. Fautoux.

Dans ce comté, les candidats qui restent sur les rangs sont MM. Gaspard Fautoux, député libéral sortant de charge, et Candide Rochefort, candidat de l'A.L.N.

Dans Shefford, les candidats qui restent en présence sont: R.-R. Bouchard, libéral, député sortant de charge, et Hector Choquette, de l'Action libérale nationale.

On relève trois élections par acclamation: celle de M. Peter Bercovitch, libéral, dans Montréal-St-Louis; celle de M. J.-C.-A. Turcotte, libéral, dans Richelieu, et celle de M. Lucien Lamoureux, libéral, dans Iberville.

L'Union libérale a donc 87 candidats à travers la province d'ici la fin de la lutte.

M. Taschereau au marché St-Jacques

C'est ce soir, à huit heures, au marché Saint-Jacques, angle des rues Ontario et Amherst, qu'a lieu le rassemblement libéral auquel M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, portera la parole ainsi que MM. Fernand Rinfret, Honoré Mercier, Athanasie David, Irénée Vautrin, C.-J. Arcand, Gaston Lacroix et Georges Reid.

L'Assemblée sera sous la présidence de MM. le Dr Anatole Planche, député sortant et de nouveau candidat libéral dans Mercier et le Dr Gaspard Fautoux, député sortant de Sainte-Marie. Les discours seront irradiés de 8h. 30 à minuit par les postes CKAC, CHRC, CKCH et CRCS.

Voici la liste des orateurs dans l'ordre où ils parleront: MM. Gaston Lacroix, président général de la Jeunesse libérale de Montréal, Irénée Vautrin, L.-A. Taschereau, Fernand Rinfret, Honoré Mercier, Athanasie David, C.-J. Arcand, Georges Reid, président de la section Saint-Jacques de la Jeunesse libérale de Montréal.

Des haut-parleurs seront installés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle du marché Saint-Jacques ainsi qu'à l'école Salaberry, angle Robin et Beaudry, où l'on pourra écouter les discours.

Déclaration de M. Cresthol

M. Léon Cresthol, l'officier-rapporteur dans Montréal-Saint-Louis, a donné aujourd'hui une déclaration en réponse aux accusations portées contre lui par M. Oscar Drouin à l'effet qu'il se serait abstenu de voter dans le but de faire élire M. Bercovitch par acclamation. Il n'était pas à son bureau d'affaires, angle Peel et Sainte-Catherine, lundi, mais il s'est tenu au bureau dont il avait donné l'adresse dans ses proclamations, au numéro 4275 Esplanade, de 11 h. 30 de l'avant-midi à 2 heures de l'après-midi, dit-il. Il a appris que des personnes s'étaient présentées à son bureau d'affaires à 1 h. 45 avec \$200 et des documents, probablement des papiers de présentation. Sa sténographe n'a pu le rejoindre par téléphone, immédiatement et de plus, elle n'était ni au courant des procédures ni autorisée à recevoir le député. M. Cresthol invoque le témoignage des journalistes et autres personnes qui sont restées avec lui dans son bureau jusqu'à deux heures, et affirme que la loi a été observée. Les avocats de l'Union nationale se demandent s'ils ne doivent pas prendre un bref de mandamus contre l'officier-rapporteur de Montréal-Saint-Louis en Cour supérieure. Du côté des libéraux, on laisse entendre que M. Cresthol prendra prochainement des procédures en libelle criminel contre M. Oscar Drouin.

M. Duplessis aux Trois-Rivières

Ce soir, l'Union nationale tient un grand rassemblement aux Trois-Rivières, représenté à la Législature par M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur provincial. M. Paul Gouin, chef de l'Action libérale nationale, sera aux côtés du chef conservateur. Les autres orateurs seront: MM. le maire Grégoire, de Québec; Ouellet, conseiller législatif; Onésime Gagnon, l'échevin Raynault de Montréal, et autres.

M. Leduc

Ce soir, M. F.-J. Leduc, candidat de l'Union nationale, tiendra deux assemblées: l'une dans la salle du collège de Saint-Vincent de Paul et l'autre à la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire, à Villers. M. Leduc sera accompagné de MM. Adrien Arcand, Paul Hurteau et d'un orateur de langue italienne.

Pour consulter le journal

Tous les jours il se présente à nos bureaux des personnes qui désirent consulter la collection du "Devoir", ou des journaux dont nous gardons la série. On est prié de prendre note que les personnes étrangères au journal n'y sont admises, pour fins de consulter nos collections, que de 3 à 5 heures, l'après-midi, tous les jours, sauf le vendredi et le samedi.



LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

L'adolescence et la misère

Enfin! La neige est tombée! Mais oui, ça me fait plaisir. Il n'en fera pas plus froid et l'on a fini, je l'espère, de respirer la poussière et les microbes des rues si peu balayées. Dans un quartier que je connais bien, aux rues larges et ombragées par beaucoup d'arbres, il fut un temps où ces rues étaient balayées tous les jours régulièrement et même deux fois par jour. Ce qu'elles étaient propres! C'était le bon temps et cette propreté nous aidait à subir le bruit, le bruit exaspérant cultivé à Montréal avec tant de succès. Mais voilà, la crise est venue. Plus le chômage a augmenté, moins les rues ont été balayées. (Et si mal nettoyées, quand elles le sont.) C'est un paradoxe que l'on ne peut pas trouver ailleurs peut-être que dans notre "grande" ville de Montréal, mais ce n'est pas le seul, n'est-ce pas?

Oui, quand la neige est arrivée, on n'a pas peur de respirer, même s'il vente très fort; les petites étoiles blanches qui nous arrivent sur la figure n'ont rien de malsain ni de dégoûtant, si elles pincent un peu fort parfois... Oui, j'aime la neige pour bien d'autres raisons encore... Mais ce que je n'aime pas du tout, et qui est bien terrible aussi, c'est le froid, le grand froid humide et sombre que l'on a si souvent durant nos hivers. Et chaque fois que j'ai marché dans le froid et que je rentre dans la chaleur du home, je pense à ceux qui rentrent aussi chez eux et qui continuent d'avoir froid. Que ça doit être dur, surtout pour les enfants, les malades, les vieillards! Je leur souhaite, tout bas, de trouver, de rencontrer la main généreuse et ayant ce qu'il faut pour pouvoir allumer quelques bûches dont la chaleur remplira leur pauvre logis.

La misère est grande, la charité l'est également. Dans notre pauvre XXe siècle matérialiste, et léger, nous pouvons encore trouver une vertu, que n'ont pas toujours connue les temps passés, c'est la charité. Les oeuvres de bienfaisance sont nombreuses et reçoivent beaucoup d'encouragement du public; chacun tient à faire sa part, c'est très beau et je crois que notre époque peut être fière de cette caractéristique. Mais, oui, il y a un mal. Les organisations de charité, les sociétés officielles de secours ne peuvent pas tout voir, ne peuvent pas tout faire. Ensuite il y a la loi qui donne le droit de secourir telle catégorie d'indigents et non telle autre, etc., etc. C'est souvent compliqué et pas toujours pratique. Et parmi toutes ces misères et tous ces pauvres, qui méritent tous notre sympathie, c'est entendu, je me demande s'il n'y a pas un groupe, une classe plutôt qui souffre davantage; je veux parler des adolescents pauvres. L'enfance qui souffre, c'est bien triste et l'on a organisé tous les secours possibles pour elle. La vieillesse qui souffre, c'est encore bien triste, on y a pensé aussi, mais les adolescents? Depuis que l'automne a ramené le froid, j'en ai croisé trois à diverses reprises. Ce que j'ai vu d'accablement et de tristesse sur leur visage, je ne l'oublierai jamais. Chez les adolescentes, c'est la même chose, ça paraît moins toutefois. Maigres, creuses, squelettiques, les joues comme les lèvres sont toujours rouges; elles n'en font pas moins pitié.

L'enfance qui ne raisonne pas, ou si peu, ne peut pas toujours se rendre compte de sa misère et par là souffre moins. Les vieillards sont à la fin de leur voyage, ils comprennent bien des choses, acceptent et se résignent. Mais les adolescents! Ils ne sont plus enfants, chacun y pense beaucoup moins, ils sont assez grands pour se débrouiller, n'est-ce pas? Ils ne sont pas encore non plus ni des hommes ni des femmes. Ils sont incertains ou trop sûrs d'eux-mêmes, inquiets ou frondeurs; ils sont en tout cas à une époque de leur vie où ils auraient besoin de toutes les sollicitudes, de tous les conseils, de tous les soutiens. Et ils sont jetés dans la lutte pour la vie sans rien de cela. Qu'ils se débrouillent! Et si la faim s'ajoute à tout cela, quand bien souvent ils auraient besoin de suralimentation, à cause de leur croissance, alors c'est affreux. Et l'avenir, pour eux, n'est pas plus rose que le présent, puisqu'ils ne peuvent même pas le préparer par l'étude ou le travail.

Si vous avez des pauvres à vous, c'est-à-dire si vous vous occupez vous-même de soulager quelques miséreux, au lieu de vous contenter simplement de votre amonésie officielle, pensez aux adolescents en même temps qu'aux petits et aux vieillards. Vous en trouverez certainement dans votre entourage lointain ou immédiat; et qui sait si la bonté que vous aurez eue pour l'enfant de quinze ans ne sauvera pas de la déchéance et de la honte le grand garçon ou la grande fille de vingt ans.

La charité ne fait pas qu'apaiser la faim, elle laisse le souvenir de la Bonté qui comprend et qui sauve!

PRISCA

Qu'est-ce qu'une oeuvre d'apostolat social?

L'oeuvre des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil n'est pas à proprement parler une oeuvre de charité, ni une oeuvre d'enseignement. Qu'est-ce donc? C'est une oeuvre d'apostolat social.

Véritable oeuvre d'apostolat, elle donne aux femmes et aux jeunes filles de nouveaux secours pour les aider à vivre intégralement leur vie chrétienne.

Ouvre d'apostolat social, elle exerce son action dans les divers milieux sociaux où vivent ces femmes... Elle se sert de moyens qui répondent à des besoins sociaux: foyers, bureaux de placement, cours du soir, oeuvres récréatives, cercles d'étude, groupement de jeunesse et multiples formes d'entraide qui permettent d'approcher les âmes.

L'Eglise a béni la fondation de cette nouvelle communauté entièrement dévouée aux oeuvres d'apostolat social. NN. SS. les évêques veillent sur son développement. Mais il appartient à notre population de lui fournir les ressources

qui doivent lui permettre de faire rayonner son zèle. Quand on vous tendra la main en sa faveur samedi prochain, soyez généreux.

Importance du lait dans l'alimentation

Un trop grand nombre de personnes pensent que le lait est exclusivement l'alimentation des bébés et des enfants, oubliant qu'il contient des éléments dont les adultes ont besoin pour nourrir leurs dents et leurs os, et pour se faire un menu quotidien bien équilibré. Peu de gens savent qu'ils pourraient vivre longtemps en ne prenant que du lait. La cure de repos préconisée par un fameux médecin aujourd'hui, le Dr S. Weir Mitchell, ne consistait qu'à cesser tout travail et à prendre du lait seulement.

Le lait est un aliment presque parfait. Les bébés ne vivent que de cela durant plusieurs mois. Il contient tous les éléments nécessaires à la croissance du corps des jeunes enfants. Il n'y a pas de meilleures substances minérales pour former des os forts et des dents saines. Il contient aussi les

COMBIEN VIVENT JOYEUX

Combien vivent joyeux qui devaient, soeurs ou frères,
Faire un pleur éternel de quelques ombres chères!
Pouvoir des ans vainqueurs!
Les morts durent bien peu. Laissons-les sous la pierre.
Hélas! Dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos coeurs!

Voyageur! Voyageur! Quelle est notre folie!
Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie?
Des plus chers, des plus beaux?
Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux?

Victor HUGO

TOUT NOUVEAU



lait ait sa place. Si l'on tient compte de cela, on pourra prendre du lait avec avantage et sans augmenter son poids.

J.-L. RICE, M.D.
(Courrier des Etats-Unis).

Les nouvelles féminines

Remerciements de Ste-Justine

L'Hôpital Ste-Justine offre ses remerciements aux donateurs de la Journée du doilair et rappelle à ceux qui n'ont pas encore accompli ce devoir annuel que les livres de la souscription de l'hôpital ne sont jamais fermés.

Pour ceux que la chance fascine, il est bon de rappeler également que le tirage des prix aura lieu à l'hôpital, le lundi 23 novembre, à 4 h. p.m.

Messe de Requiem

Le 23 novembre, à 7 h. 30 du matin aura lieu un grand messe de requiem pour les anciennes élèves décédées; toutes sont priées d'y assister. Entrée: 1183 rue St-Matthieu.

Académie St-Urbain

La partie de cartes annuelle, de l'Amicale Notre-Dame-de-la-Fidélité, aura lieu samedi le 23 novembre à l'Académie St-Urbain.

Les anciennes élèves et leurs amies, sont invitées.

Pour informations, s'adresser à la secrétaire, Mlle Béatrice Frencher, AM. 3348.

La minute gaie

AVERTISSEMENT CHARITABLE MAIS CATASTROPHIQUE —

Mme Emma Calvé, de l'Opéra de Paris, jouait en italien, à Boston, la Tosca, de Puccini. Un ténor italien remplissait le rôle de Mario, Soudain, au cours d'un duo pathétique, des rires fous partirent des premiers rangs de l'orchestre. Quelle cause insolite déchaînait cette hilarité? Tout simplement ceci: la chanteuse venait de s'apercevoir que l'habit du ténor avait craqué dans le dos, et en bonne camarade, elle s'était mise à chanter, toujours en italien et sur un mode passionné:

"Ne vous retournez pas, votre habit a craqué dans le dos."

Ce faisant, Mme Emma Calvé avait esquivé l'ignorance du public en matière de langues italiennes. Malheureusement, plusieurs compatriotes du ténor assistaient à la présentation. Catastrophe! C'étaient ceux qui avaient ri bruyamment au moment le plus pathétique de l'acte. Mais en gens toujours courtois à l'égard des artistes, ils n'en applaudirent que plus chaleureusement la cantatrice.

Vente de charité

AU BENEFICE DE L'ECOLE DES ENFANTS EPILEPTIQUES EDUCABLES

Une vente de charité s'organise actuellement au bénéfice de l'École des enfants épileptiques éducatibles, pour garçons et filles refusés dans toutes les écoles.

Cette vente aura lieu à l'hôtel "Queen's", rue Windsor, dans le salon espagnol, jeudi, le 28 novembre, de 2 heures p.m. à 11 h. p.m.

Aux divers comptoirs, on pourra se procurer, à des prix modiques, des cadeaux en vue des fêtes de Noël et du Nouvel-An. Etude du caractère par la physionomie, la graphologie et la chiromancie.

Le thé sera servi de 4 h. à 6 h. Tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de l'oeuvre sont cordialement invités à cette fête de bien-

Il perdait l'usage de son bras

Nc pouvait rien porter

Cet homme souffrait tellement du rhumatisme qu'il craignait de finir par perdre l'usage d'un bras. Heureusement que les Sels Kruschen firent disparaître la douleur, et aujourd'hui, ce rhumatisme se porte à merveille. La lettre qu'il a écrite est inspirée par la reconnaissance. La voici:

"J'ai souffert terriblement du rhumatisme et du lumbago et, à certains moments, je ne pouvais même pas me remuer. Il y a environ trois ans, j'éprouvai une douleur atroce dans le bras droit, au point que je crus devoir en perdre l'usage. Je ne pouvais porter la moindre chose. C'est alors que je me décidai à essayer les Sels Kruschen, qui ne tardèrent pas à m'apporter le soulagement tant désiré.

"Je suis heureux de pouvoir dire aujourd'hui que, grâce à Kruschen, les douleurs qui me tourmentaient ont complètement disparu".—N.E.

Si les reins—les filtres du corps—ne fonctionnent pas normalement, certains acides nuisibles, au lieu d'être expulsés de façon naturelle, pénètrent dans le sang, le polluent et occasionnent des troubles comme les rhumatismes et la fatigue excessive. Les Sels Kruschen sont l'un des meilleurs diurétiques ou nettoyeurs des reins qu'il soit possible d'employer pour favoriser l'élimination des impuretés acides.

faïence. Les amonées en nature et en argent sont reçues dès à présent avec reconnaissance à l'école même, 1183, rue Saint-Matthieu.

La direction de l'oeuvre aime à signaler que personne n'est autorisé à organiser des parties de cartes actuellement.

Pour tout renseignement, téléphoner à Wilbank 0075.

Les femmes et la lutte contre la tuberculose

Désireuses de faire leur part pour contribuer à abaisser à Montréal le taux de mortalité par la tuberculose, les femmes des membres du Club Kiwanis local, suivant en ceci l'exemple de leurs maris, sont entrées aujourd'hui dans la lutte contre la terrible maladie qui menace notre population; elles ont entrepris la tâche formidable de préparer, prier, acheter et poster les quelque 20,000 lettres personnelles que les membres du Club Kiwanis enverront la semaine prochaine aux personnes qui sont conscientes des dangers qu'offre la tuberculose et qui ne demandent pas mieux que de participer à la campagne lancée dans le but d'enrayer ses ravages. C'est ce qu'annonçait ce matin M. L. E. Havill, président du Comité de la Campagne. De nouveau, cette année, le Comité s'est engagé à prélever, par la vente des timbres de Noël, les fonds nécessaires pour assurer la continuation de l'oeuvre humanitaire poursuivie par les Instituts Bruchési et Royal Edward, les deux hôpitaux qui font le plus à Montréal pour éliminer la tuberculose.

Au Château de Ramezay

M. l'abbé Albert Tessier, B.A.S.J. D., préfet des études au séminaire des Trois-Rivières, sera le conférencier invité demain après-midi, 21, au Château de Ramezay. "Le Troisième centenaire des Trois-Rivières" sera le sujet de la causerie. Il y aura projections lumineuses. Cette conférence est sous la présidence de Mme W. D. Lightwell. Mme B. G. Bourgeois présentera par Mlle Madeleine Thibaudou. La partie musicale, organisée par Mme Laurendeau, présentera Mlle Marguerite D'Evlin, pianiste, et M. A. Laurendeau, qui prêteront leur concours gracieusement. Le thé sera servi par Mme A. W. Buchanan et Mme L. K. Laflamme, aidées de Mlle Aline Lightwell, W. Burkett, Claire Bourgeois, Audrey Davis.

Pensées

Il y a dans la pure amitié un goût où ne peuvent atteindre ceux qui sont des médiocres.

La mélancolie est inséparable de tout coeur qui est profond.

LACORDAIRE
C'est par l'esprit qu'on s'amuse, mais c'est par le coeur qu'on ne s'ennuie pas.

Mme SWETCHINE
Les poètes sont des hommes qui ont gardé leurs yeux d'enfants.

Pour préparer

Aujourd'hui n'est pas heureux... Mais nous pouvons préparer l'avenir. Nous le pouvons par ces oeuvres d'apostolat social qui s'efforcent de donner une mentalité plus chrétienne à la jeunesse, de lui procurer les moyens de s'adapter aux conditions de la vie moderne sans sacrifier les principes essentiels.

L'Institut de Notre-Dame du Bon-Conseil travaille depuis douze ans

CHEZ EATON
SOULIERS de 5.45 et 6.00 pour hommes

Fabrications anglaise et canadienne. Séries désassorties ou discontinuées, soldes de ventes précédentes. Veau noir ou brun. Oxfords Blucher ou Balmoral. Pointures 5 1/2 à 10 1/2 dans le lot. Jeudi, la paire

3.98

Au deuxième, rue Victoria.

T. EATON Co
DE MONTREAL

à créer chez nous des centres féminins d'apostolat social. Il atteint un public toujours plus étendu: en une seule année, l'inscription a été de 2,500 dans ses oeuvres d'éducation et de plus de 6,000 dans les oeuvres de service social.

Cartes distinguées...

Tout en étant du meilleur goût, les cartes de visite gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Albert Tessier
Mademoiselle Gormano Dupuis
JOSEPH LABRECQUE
Maxe Pachmeyer
MAURICE DERY
FERNAND J. BROUSSEAU
Madame Adolphe Fittou
ALPHONSE BELANGER

Planche sur cuivre depuis \$1.25
Taxe de 6% incluse.
Impression gravée sur bristol, depuis \$1.25
Taxes en plus.

Le "Devoir"—Imprimerie
430, Notre-Dame Est, Montréal. Tél. HARBOR 1241

LES ÉPICERIES A. MARCIL
BOUCHERIE - poisson - gibier

1120, MONT-ROYAL E. CH. 3159
1396, MONT-ROYAL E. PH. 1129
5818, SHERBROOKE O. WA. 2711
6139, SHERBROOKE O. WA. 2715
1550, GILFORD. FA. 1188

Haricots jaunes de choix	3 btes	25c
Tomates de choix	3 btes 2 1/2 lbs	25c
Farine d'avoine Robin Hood ou Ogilvie, grosse boîte		19c
Farine Brodie & Harvie, sac 7 lbs		19c
Lait évaporé Nestlé ou Borden	6 btes	25c
Sucre blanc	10 lbs	49c
Jus de tomates Libby, Raymond ou Clark	6 btes	25c
Coeurs de céleri	3 pour	10c
Laitue Iceberg	2 pieds	15c
Tomates fraîches	2 lbs	25c
Jambon préparé au sucre	lb.	23c
Epaules fumées, picnic	lb.	15c
Porc frais, épaves	lb.	12c
Bacon à déjeuner	lb.	25c
Poulets, frais tués	lb.	25c

Feuilleton du "Devoir"
UN CARACTÈRE
par THEO D'AMBLENY

18. (Suite)

— Cela va de soi, mais je vous ferai observer que, si les Pitt-Aval ont le même flair que vous, ils devineront comme vous avez deviné.

— Nous s'en sommes pas là... A propos, beau paladin, vous croyez peut-être que vous êtes le seul à avoir pensé à tout cela, ajouta Mansour, redevenu gouailleur. Que dites-vous de l'entrefilet que voici?

"On nous prie d'informer le public que, contrairement aux bruits qui en ont circulé, la banque Pitt-Aval ne suspend pas ses paiements et qu'elle continue à fonctionner malgré la grave maladie du pro-

priétaire-directeur. Signé: Elisabeth Pitt-Aval."

— Vous avez fait cela! Oh! merci! s'écria spontanément Lautrec.

— Oui, j'ai fait cela, et dans leur édition de ce soir *Le Journal de Genève, La Suisse, La Gazette de Lausanne*, tous les journaux de la Suisse romande, en un mot, mettront ainsi les choses au point. Pour plus de sûreté, des affiches seront apposées sur les murs de Genève. Tu vois que, même sans toi...

— Oh! ne m'enlève pas tout mon plaisir, laissez-moi croire que je lui ai été de quelque utilité.

— Je plaisantais, mon enfant, d'autant plus qu'en toute sincérité tu es, plus que moi, son bienfaiteur. Qu'est-ce que l'aide matérielle, ou même morale que je lui prête, en comparaison du réconfort qu'a dû lui apporter ta visite?

— Le fait est qu'elle en a paru heureuse.

— Tu vois bien. Raconte-moi, veux-tu?

Et, lorsque Lautrec, heureux comme un enfant de parler d'Elisabeth, eut terminé son récit, le banquier lui dit d'un air malin.

— Tout de même, pour que tu te sois donné ainsi corps et âme à ce sauvetage, il faut que tu aies un intérêt puissant.

— Oh! pas le moindre intérêt personnel.

— Alors, c'est donc bien vraiment là que le bât te blesse?... Avoue, va! achève Mansour affectueusement.

— J'avoue bien volontiers.

— Et ledit bât te blesse même fortement.

— Aie! fit Lautrec, l'air gamin,

Son aîné se mit à rire à gorge déployée.

— Mais, reprit le jeune homme devenant subitement mélancolique, je ne me fais aucune illusion et n'ai aucun espoir. Aussi ne solliciterais-je rien, sinon qu'on accepte mes services le plus longtemps possible.

— C'est de l'art pour l'art, cela.

— Ce n'est que de l'amour pour l'aimée.

— Je ne sais vraiment pas pourquoi tu renoncerais à te présenter.

— Il y a deux raisons.

— Dont l'une au moins est un prétexte. Voyons-les?

— Tout d'abord, je ne suis qu'un petit gratte-papier; donc, indigne d'elle.

— Qu'hier encore tu aies été arrêté par sa fortune, je le comprends jusqu'à un certain point; aujourd'hui... Du reste, si tes vestons râpés redevenaient comme auparavant le seul obstacle, ne t'inquiète pas, j'y suppléerais; au besoin, je te fournirais le smoking, au figuré s'entend.

La physionomie de Lautrec exprimait à la fois la reconnaissance et le gêne, ce que Mansour déchiffra parfaitement.

— Diables de Français! s'écria-t-il, on ne les corrigera jamais de leur fierté... qui fait leur grandeur!... Voyons, maintenant, ta seconde raison?

— Elle aime Dandono.

— A l'heure actuelle, ça m'étonnerait. Sois persuadé qu'elle n'est pas sans établir de comparaisons... Reprends courage.

Tout en parlant, Mansour avait refait le paquet qu'avait apporté Lautrec et à l'intérieur des écrins, il avait inscrit: de sa fine écriture: "Ceci appartient à Mlle Elisabeth Pitt-Aval; le lui rendre sans condition si j'arrivais à disparaître". Puis il enferma le tout dans son coffre-fort.

— Que le connais-tu mieux? le vers! Mansour! dit Lautrec qui l'avait vu faire.

— Tât! Tu le connais, toi, ça me suffit.

Le matin du jour suivant, dès huit heures, Elisabeth voyait re-

venir Lautrec, l'air joyeux.

— Tout est sauvé! lui dit-il. Vos bijoux sont acceptés en caution jusqu'à concurrence de trois cent cinquante mille francs; les faux bruits sont conjurés; comptable et commis aux écritures seront demain à leur poste. Soyez assez bonne pour m'agréer comme remplaçant de Panguern, au moins les premiers jours, et pour appointer votre Simon comme garçon de recette.

Ainsi fut fait. Il était temps. Lorsque, le jeudi matin, la vie publique reprit à Genève, les bureaux de la banque Pitt-Aval furent assaillis.

René Lautrec, en homme avisé, aidé d'ailleurs des conseils de Mansour, fit, en tant que caissier improvisé face à toutes les difficultés.

Une douzaine de créances à vue, dont quelques-unes importantes, furent remboursées ce jour-là; le bruit s'en répandit fort vite. Dans l'après-midi, Mlle Pitt-Aval put laisser une heure ou deux son patient aux soins de Mlle Samalens et

paraitre au bureau. L'effet produit par sa présence fut excellent. Les clients sentirent que, malgré sa jeunesse, elle saurait dominer la situation; son attitude calme et assurée fit croire qu'il y avait eu fausse alerte au sujet de la ruine, et la confiance reprit un peu.

Dans la soirée, des emprunteurs, venus peut-être pour tâter la solidité du terrain, s'en allèrent munis de sommes rondelles; alors il fut avéré que oui vraiment la banque continuait.

Trois jours plus tard, le public, si vite retourné, commençait à dire: — En vérité, Pitt-Aval avait les reins solides. On parlait d'une perte de plusieurs millions, et il s'en tira.

— Ou plutôt sa fille s'en tire. Ce doit être une maîtresse femme.

— Elle le paraît.

(A suivre)

Le journal est imprimé au no 430 100 Notre-Dame est, à Montréal, par "Imprimerie Populaire" (à responsabilité limitée), éditeur-propriétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

Le Dr Lesage dans Laurier

C'est la faute du gouvernement de Québec s'il a fallu imposer la taxe de vente — L'expérience de deux colons — Les religieux biffés des listes électorales — La "taxe Taschereau"

M. le Dr Zénon Lesage, membre du comité exécutif, et candidat d'union nationale dans la division Laurier, a ouvert sa campagne lundi soir à la salle du patronage Jean-Le-Prévost dans une atmosphère vraiment familiale. L'assistance était relativement peu nombreuse, mais M. le Dr Lesage a été accueilli en ami, avec cordialité et enthousiasme. Le candidat s'est contenté de prononcer un bref discours sur un ton familial: il a insisté sur le fait que c'est au gouvernement de Québec que les Montréalais doivent s'en prendre si leurs finances municipales ne sont pas en meilleur état et s'il a fallu imposer la taxe de vente. Deux "retour à la terre" ont raconté comme on le fait au coin du feu, les débâcles qu'ils ont connues en Abitibi et l'abandon où les a laissés le gouvernement Taschereau.

Le mariage et le compagnonnage

M. l'évêché Adhémar Raynaud était venu prêter main-forte à son collègue du conseil de ville. On parle beaucoup, dit-il, du mariage Duplessis-Gouin, mais le mariage après tout est chose permise et honorable tandis que le compagnonnage de M. Taschereau avec les trusts est clandestin et répréhensible. Il n'y a pas de risque à changer de gouvernement. M. Taschereau se contente cette année de promesses vagues alors qu'il n'a pas encore tenu les promesses explicites qu'il faisait en 1931. M. le Dr Lesage ne demande pas qu'on lui fasse confiance à lui-même, il se présente aux électeurs avec un programme en blanc et en noir. Il importe d'appuyer les hommes de principes de préférence aux hommes d'intérêts.

Les Jésuites

M. Paul Racette a parlé au nom des Jeune-Canada, qui en ont assez, dit-il, de se faire bafouer et de voir dilapider le patrimoine national. Les Jeune-Canada ont tenu une assemblée au Gesù pour protester contre l'asservissement aux trusts et le gouvernement de Québec s'en est lâchement pris aux Jésuites. C'est peut-être ce qui explique que les noms de nombreux religieux aient été biffés des listes électorales.

Le Dr Lesage

M. le Dr Lesage rappelle à ses électeurs qu'il y aura bientôt sept ans qu'il est entré dans la vie municipale. Il espère que l'expérience acquise lui permettra de rendre de plus grands services encore à la Législature. Le gouvernement provincial a toujours pressuré Montréal dit-il le 70% de son revenu. Le gouvernement provincial se fait toujours attendre lorsqu'il s'agit de payer sa part des allocations de chômage et Montréal doit, de ce fait, payer quelque \$300,000 par an sur l'argent emprunté. La ville de Montréal a demandé à Québec de hausser le loyer des chômeurs afin de venir en aide aux petits propriétaires, d'accorder une allocation spéciale pour les enfants de chômeurs en âge de fréquenter l'école, d'assurer au sans-travail l'assistance médicale, de rendre obligatoire la carte d'identité, mais tout cela lui fut refusé. Montréal ne peut rien sans le consentement de Québec. La taxe de vente devrait être connue sous le nom de "taxe Taschereau" parce que c'est le premier ministre de la province qui l'a suggérée, dans le dessein, paraît-il, de l'étendre plus tard à toute la province, après avoir refusé le premier projet d'impôts qui pesait plus lourdement sur les grosses compagnies dont il s'est fait le défenseur. M. le Dr Lesage a aussi réclamé les pensions de vieillesse, les allocations aux mères nécessiteuses et la révision de la loi des accidents du travail, surtout pour ce qui est du choix du médecin.

Les dirigeants de l'A.C.J.C.

Une union nationale prochaine de toutes nos forces catholiques

Au congrès général des dirigeants de l'A.C.J.C., tenu au collège Jean-de-Brébeuf, dimanche, le vœu unanime des congressistes fut le suivant: l'union nationale prochaine de toutes nos forces d'action catholique opérant sur un plan national. Le sujet à l'étude, au congrès, portait sur les nouveaux cadres qui s'établiront probablement au sein de l'A.C.J.C., spécialement la spécialisation. Plusieurs centaines de délégués ont assisté à la messe inaugurale du congrès célébrée par le R. P. Brossard, S.J., et aux différentes séances d'études. Mgr Conrad Chamoit, P.A., V.G., directeur diocésain de l'action catholique, honora ces assises de sa présence et de ses encouragements.

La spécialisation

A la première séance d'étude, M. Maurice Rinfret parla de la spécialisation et M. Théobald Desmarais énuméra et expliqua les conditions de la spécialisation. Le R. P. Bergeron, S.J., aumônier de la J.E.C., au collège Jean-de-Brébeuf, a tiré les conclusions de la séance en disant que l'A.C.J.C. ne disparaît pas mais qu'elle évolue. Elle se spécialise parce qu'il le faut et pour étendre son action.

L'évolution des cercles

Aux réunions de l'après-midi, sous la présidence de M. Lucien Bélair, (à la J.C.) et sous la présidence de M. P.-E. Alin (à la J.E.C.), la discussion fut soutenue par MM. Laurent Gauthier et Jean-Pierre Houle sur "l'évolution des cercles" et une autre discussion dirigée par M. Guy Prévost sur "les conditions de spécialisation". Le R. P. Oscar Bélanger, S.J., recteur du collège Jean-de-Brébeuf tira les conclusions de la séance de la J.E.C. en disant que l'A.C.J.C. a bien fait d'adopter de nouvelles formules plus adaptées à notre époque et qui lui permettront de mieux travailler pour l'action catholique si chère au Saint Père.

Une école de collaboration sociale

A la séance plénière, qui eut lieu sous la présidence de M. Adrien Gratton, président de l'Union régionale de l'A.C.J.C. de Montréal, M. Roland Vinette montra en l'A.C.J.C. renouée une Ecole de collaboration sociale. Il y eut une discussion générale sur ce thème. Le R. P. Dunn, S.J., aumônier diocésain de l'A.C.J.C. tira les conclusions de la journée en disant qu'il a foi en cette jeunesse agissante et qu'il a foi en cette collaboration sociale de toutes les bonnes volontés qui doivent s'unir afin que dans dix ans, Montréal soit plus catholique qu'il ne l'est actuellement.

Mgr Chaumont clôt le congrès

Le directeur diocésain de l'action catholique, Mgr Chaumont, prié de clore le congrès, ce qu'il fit en ces mots: "Nous voulons que l'A.C.J.C., quoi qu'on dise, reçoive une sentence de vie et non pas une sentence de mort. Nous acceptons les spécialisations, nous les voulons pour que tous ces mouvements spécialisés forment une armée de bataillons travaillant au service du Christ. Je comprends que l'on puisse avoir ses opinions, toutefois, je veux être le premier à oser et j'espère que vous n'oublierez pas l'ordre du Pape: Il faut se subordonner, c'est la meilleure méthode, si nous sommes complètement catholiques. Le champ de l'action catholique est immense. Collaborons, respectons les paroles de l'évêque. Je vous demande, vous, dirigeants, d'être surnaturels et dans dix ans la jeunesse catholique de Montréal aura gagné toutes les âmes au Christ."

L'assistance

On remarquait dans l'assistance: le R. P. Dunn, aumônier diocésain de l'A.C.J.C., M. Paul Verschedden, président général, MM. Rodolphe Godin et Paul-Émile Alin, respectivement vice-président et secrétaire du comité central, les abbés E. Daignault et P. Grondin, du séminaire de Valleyfield, les abbés P. Valois et L. Paquin du séminaire de Joliette, l'abbé Bonin, de Joliette, R. P. Belanger, S.J., du collège Jean-de-Brébeuf, un délégué de Saint-Jean d'Iberville, l'abbé Cloutier, aumônier diocésain de Québec, le R. P. R. Voyer, O.M.I., les RR. FF. Patrice, visiteur des Maristes, Alban, directeur de la J.O.C. du patronage de Saint-Vincent de Paul,

On a offert \$2,000 à M. J.-N. Rochon

Déclaration du candidat de l'Action libérale dans Lotbinière

Québec, 20. (D.N.C.) — M. J.-N. Rochon, candidat de l'Action libérale nationale, dans Lotbinière, a fait hier matin la déclaration suivante: "Hier après-midi, une dizaine de minutes avant la mise en nomination des candidats, à Sainte-Croix, trois voyageurs de commerce de mes connaissances m'ont approché chacun leur tour pour me presser de me retirer. Ils m'ont offert \$300 au début, puis ils ont finalement monté à \$1,000 avec la promesse d'une position jusqu'à la fin de mes jours. J'ai refusé. "La nuit dernière, peu de temps après l'assemblée de la salle des exercices militaires, un de mes voyageurs de commerce est venu chez moi, au no 73, de l'avenue Brown, pour les mêmes fins. "J'ai alors insisté pour faire majorer le montant et avoir un chèque accepté. Mon visiteur a refusé. J'ai deux témoins articulaires pour corroborer ce que j'avance. Nous n'avons pas pu nous entendre pour le chèque, mais on a convenu pour le \$2,000. J'ai dit: "Allez les chercher". Mon interlocuteur est sorti et il est revenu peu après avec un autre. Là, ils m'ont dit de mettre mon paletot et de les suivre à Lotbinière: "On va te faire signer une déclaration devant témoins". "J'ai refusé de m'y rendre. Sur mes instances, on a finalement déposé le montant de \$2,000 sur les billets de banque dans l'intention de m'en emparer pour les remettre ensuite à l'organisation de l'Action libérale nationale. Je n'avais que cette idée lorsque je paraisais faire des transactions avec ces messieurs. Au moment où je mettais la main sur les billets, les deux individus se sont jetés sur moi. Ce voyant, je lançai le lot de billets dans le passage et tentai de maîtriser mes deux visiteurs nocturnes."

Pression sur M. Taschereau

Je rends au gouvernement le témoignage qu'il a fait plus pour Montréal attend autres ville. Ils sont deux ou trois mois en arrière; mais à Verdun nous sommes à date de dix de chaque mois. Si je suis élu le 25, je manoeuvrerai de manière à me constituer une majorité pour faire une forte pression sur M. Taschereau. Vous savez ce que la petite clique prépare. MM. Tessier, Sauvé, et autres; ils se préparent à empêcher les locataires de voter pour le maire, on veut que les propriétaires aient la majorité du conseil. Faites attention, qui vous allez envoyer à Québec. M. Leduc est le candidat de la petite clique. Le meilleur moyen de contrecarrer l'action de la petite clique c'est de voter contre eux le 25. M. Leduc est le candidat de la convention mais pas du parti ni surtout des citoyens. Il y avait 148 délégués à la convention, et on nous a refusé la liste jusqu'au jour même de la convention. Et on voulait que je me présente à cette convention. J'ai refusé. D'ailleurs cinquante par insertion des délégués ne sont pas sur la liste électorale et n'ont pas droit de voter dans le comté de Verdun. Ce n'est pas là la voix du parti; mais de la petite clique et je ne m'y soumettrai pas, et le peuple non plus. Et l'agent officiel du candidat n'est même pas sur la liste des électeurs."

Assemblée de M. Ferland

Québec paie Verdun régulièrement — M. Leduc est le candidat de la petite clique — Il cédera la place à un Anglais

M. le maire Ferland, de Verdun, a commencé hier après-midi sa campagne électorale comme candidat franc libéral dans le comté de Verdun, par une assemblée à l'hôtel de ville. Malgré ce que fut l'après-midi, un auditoire assez nombreux assistait à la réunion et a applaudi l'orateur. Ce soir, M. Ferland parle au Club ouvrier de Ville-Émard. Au début de son discours, M. Ferland a dit que les défaites ne le décourageaient pas, mais le stimulent, et d'autant plus, quant à sa défaite au fédéral, que sans l'appui d'aucun parti financièrement il est arrivé troisième sur onze candidats. Cette fois encore il n'a pas d'argent, sauf pour le loyer des salles, etc., mais pas pour payer des salaires. D'ailleurs, il considère que le candidat qui a été élu sans dépenser plusieurs milliers de dollars, qui a été élu pour lui-même, est plus disposé à faire son devoir envers ses électeurs. Le candidat a blâmé ensuite ceux qui prétendent que les chômeurs sont des paresseux; il croit, lui, que 90 pour cent des chômeurs veulent travailler. Il se réjouit de ce que M. Taschereau a promis qu'il déchargerait les municipalités de la situation était grave, au point que M. Taschereau a défranchisé les gens de Verdun parce qu'il croyait cela nécessaire pour sauver les capitaux investis dans Verdun. Quatre mois après notre arrivée, tout était rentré dans l'ordre. Nous avons été la première ville du Dominion à payer les secours directs en argent, et la première ville à payer du loyer aux chômeurs; et, pendant six mois, nous avons dû le faire à même les fonds de la ville. Mais, aujourd'hui, le gouvernement paie 80 pour cent de nos loyers et nous payons seulement 20 pour cent.

Sainte-Elisabeth de Hongrie

Les fêtes du 7e centenaire de la canonisation de sainte Elisabeth de Hongrie, patronne du Tiers-Ordre de Saint-François, se dérouleront à Montréal au mois de mai prochain. Dès le mois de janvier, des allocutions feront connaître les mérites et les vertus de la sainte. On vient de former à Montréal le comité d'organisation de ces fêtes. Il se compose des Pères franciscains suivants: président, le Père Ferdinand; vice-président, le Père Archange; organisateurs, les Pères Tharcisius et Adrien. Le programme de ces fêtes sera publié plus tard. Sa Sainteté le Pape Pie XI a consacré la célébration de ce centenaire par une année jubilaire. Pendant toute une année, les fidèles célèbrent à travers le monde le septième centenaire de la canonisation de sainte Elisabeth.

Au "Ladies' Morning Musical Club"

Voici le programme du récital de piano que donnera Beveridge Webster, jeudi, le 21 novembre, à 11 h. a.m., au Ritz-Carlton, sous le patronage du Ladies' Morning Musical Club: (Bach) Fantaisie et fugue en la mineur; (Mozart) Rondo en ré majeur; Gigue; (Weber) Rondo Brillant; (Schumann) Fantaisie, C. majeur, op 17; molto appassionato, moderato, lento sostenuto; (Chopin) Trois études: berceuse, polonaise, op. 53; (Debussy) Danse; (Ravel) Ondine; (Balakirev), Islamey.

Narcisse-Denis, du Mont-St-Louis, Anatole et Romuald, F.E.C., les abbés G. Bergevin, J.-L.-E. Boucher, de Saint-Jean-Baptiste de La Salle, de R. P. W. Girard, de Charles-Garnier, Québec, de nombreux groupes de J. C., de Jésuites et de Jocistes.

Assemblée de M. Ferland

Québec paie Verdun régulièrement — M. Leduc est le candidat de la petite clique — Il cédera la place à un Anglais

M. Ferland a parlé ensuite de la situation financière de Verdun qui, dit-il, s'est fortement améliorée sous son administration. S'il est élu il appuiera complètement, et étendra le programme de M. Taschereau, je ne veux pas, dit-il, qu'on soit sous l'impression que je pourrais me ranger du côté des deux frères siamois.

Lettre aux candidats

Le comité de l'Association générale des diplômés de l'Université de Montréal adresse à tous les candidats de la région de Montréal aux élections provinciales du 25 courant une lettre pour les inviter à s'intéresser à la situation financière de l'Université. Voici le texte de cette lettre: Montréal, le 18 novembre 1935. Monsieur,

L'angoissant problème financier de l'Université de Montréal, auquel on n'a pas encore trouvé une solution définitive, fera sans doute l'objet de nouvelles démarches auprès du prochain gouvernement provincial. Nous avons l'honneur de vous adresser sous ce pli copie d'une lettre — publiée dans l'Action Universitaire de juin 1935 — où M. Victor Doré, président du conseil d'administration de l'Université, expose l'état actuel de la situation. Comme vous êtes candidat dans la présente lutte électorale, les milliers de diplômés qui composent notre Association seraient fort heureux de savoir, dans le plus bref délai, si l'on peut compter sur votre sympathie et sur votre appui lorsque se présentera la question de l'Université de Montréal. Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très dévoués.

Feu Adrien Milot

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue hier à Yamachiche, d'Adrien Milot, ancien marchand, veuf d'Anna Héroux. Huit enfants lui survivent, quatre garçons: M. l'abbé Antonio Milot, vicaire à Saint-Justin; M. le Dr Donat Milot, de Fall River, Mass.; M. Arthur Milot, employé de commerce, et M. Georges Milot, ingénieur civil; quatre filles: Milles Adrienne, Donia, Valérie et Bella Milot. M. Adrien Milot était âgé de 81 ans. Les funérailles de M. Milot auront lieu à Yamachiche, vendredi, à dix heures. Nos sympathies à la famille.

Tarif des annonces classifiées

du "DEVOIR" Téléphone: HARBOUR 1241

Chambres et Pension

Dans famille respectable, sans enfant, bonne table bourgeoise, cinq lignes tramways à la porte, prix raisonnable, entretien du linge si désiré. Venez voir. 6980 rue St-Denis.

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLLARD 8643.

Emploi demandé

Personne âge moyen, sachant couture et enseignement, désire position dans famille privée. S'adresser à Casier 31, le "Devoir".

Logements à louer

A louer à bon marché 2274-2276 rue Cadillac, 2 logements de 7 pièces. Gaz, électricité, bain, garage. No 2139 LaSalle, 4 pièces. S'adresser à M. Crépeau, 2114 Nicolet, Tél. FR. 2668.

Logements à louer

A louer à bon marché 2274-2276 rue Cadillac, 2 logements de 7 pièces. Gaz, électricité, bain, garage. No 2139 LaSalle, 4 pièces. S'adresser à M. Crépeau, 2114 Nicolet, Tél. FR. 2668.

M. Ferland a parlé ensuite de la situation financière de Verdun qui, dit-il, s'est fortement améliorée sous son administration. S'il est élu il appuiera complètement, et étendra le programme de M. Taschereau, je ne veux pas, dit-il, qu'on soit sous l'impression que je pourrais me ranger du côté des deux frères siamois.

ALLER ET RETOUR DE MONTREAL

VENDREDI 29 NOV.	CHICOUTIMI \$620
Dép. St-Catharines E. 6.00 p.m.	ARVIDA - - - - - \$6.30
	Dolbeau - - - - - 6.30
	Reberval - - - - - 5.40
	CHAMBOARD - - - - - \$6.20
	Hébertville - - - - - 5.40
	St-Félicien - - - - - 5.25
SAM. 30 NOV.	OTTAWA - \$225
Dép. gare Bonaventure 4.40 a.m. 2.50 p.m. 3.40 p.m. et 5.50 a.m.	ARNPRIOR - - - - - \$3.05
	RENFREW - - - - - \$3.35
	FEMBORE - - - - - \$4.10
SAMEDI 30 NOV.	KINGSTON \$350
Les trains du matin (là où ils circulent)	BROCKVILLE - - - - - \$2.55
	Gananoque - - - - - 3.35
	Prescott - - - - - 2.30
	CORNWALL - - - - - \$1.90
	Morrisburg - - - - - 1.90
	Valleyfield - - - - - 1.90
DIMANCHE 1 DEC.	SOREL - - \$1.10
Billets non valables sur les trains Nos 6 et 15 de Montréal et Kingston.	Huntington - - - - - \$1.00
	Nicolet - - - - - \$1.70
RETOUR jusqu'au lundi, le 2 Déc.	Mosstown - - - - - 85c.
Pour plus amples renseignements téléphone N.A. 4731 ou consultez l'agent local du	Ormaiz - - - - - \$1.75
	DRUMMONDVILLE - \$135
	Coaticook - - - - - \$2.50
	St-Hyacinthe - - - - - 80c.
	Victoriaville - - - - - \$2.35
	Island Pond - - - - - \$3.20
	SHERBROOKE - \$215
	Grand'Mère - - - - - \$1.50
	Garnet - - - - - 2.05
	Shawinigan Falls \$1.80
	Portneuf - - - - - 2.55
	JOLIETTE - 75c.

CANADIEN NATIONAL

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS BREVETS D'INVENTIONS

H. Labrecque, I.C., M. Calieux, I.C., O.-J. Papineau, I.C. et Arpenteur INGENIEURS CONSEILS

F.-J. Leduc, I.C., W.-F. Laurault, I.C. Arpenteur-Géomètre

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES

AVOCATS Demetrius Baril, B.S., L.L.B.

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.

LAMOTHE & CHARBONNEAU

Vanier & Vanier

INVENTIONS

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Table of train fares for various destinations including Chicoutimi, Ottawa, Kingston, and others.

CANADIEN NATIONAL

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS BREVETS D'INVENTIONS

H. Labrecque, I.C., M. Calieux, I.C., O.-J. Papineau, I.C. et Arpenteur INGENIEURS CONSEILS

F.-J. Leduc, I.C., W.-F. Laurault, I.C. Arpenteur-Géomètre

HORACE LABRECQUE INC. COURTIER EN ASSURANCES

AVOCATS Demetrius Baril, B.S., L.L.B.

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

Maur. DUPRE, L.L.L., C.R. M.P.

LAMOTHE & CHARBONNEAU

Vanier & Vanier

INVENTIONS

Compagnie d'Assurance sur la Vie

"JEAN RIVARD"

(A. Gérin-Lajoie)



Les deux discoureurs étaient rendus au presbytère. Pendant que M. le curé Doucet était à la sacristie, ils allèrent faire un tour dans le jardin du pasteur. Ce jardin se trouvait en arrière à l'ouest du presbytère, modeste maison en bois, à un seul étage, avec mansardes et divisée commodément.

II—L'ECONOMISTE

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.



"Vous avez, dit le curé, après avoir fait la connaissance du citoyen, oublié une chose. Vous venez d'énumérer à votre visiteur les secrets de votre bonheur. Vous n'avez pas nommé la pêche et la chasse. — C'est vrai et Monsieur le curé amateur de pêche peut vous dire que le vendredi nous ne manquons jamais de poisson."

Il fallait revenir et se hâter, car la conversation de M. le curé les avait retenus toutes les heures. Chemin faisant, en voyant toutes ces maisons qui s'allignaient les unes aux autres, l'étranger ne put s'empêcher de jeter un regard d'envie.

"Toutes ces maisons que vous voyez, répliqua Jean Rivard, sont bâties par mes frères et moi. Deux sont avec moi, mariés et excellents citoyens. Des sept autres, l'un est étudiant en loi, un autre médecin, deux étudiants en théologie et trois autres au collège."

NARCISSE DUCHARME PRESIDENT

COMMERCE ET FINANCE

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 20 (P. A.). — Le cours de l'or a fléchi de 2d à 141s 4 1/2 d.

Cours de l'argent

Londres, 20 (P. A.). — Le cours de l'argent reste ferme à 29 s-16d.

Cours du sucre

New-York, 20 (P. A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: déc. 2.44; janv. offre, 2.19; mars 2.20; mai, offre, 2.24; juil. offre, 2.28; sept. offre, 2.32.

L'acier

New-York, 20 (P. A.). — Iron Age rapporte que la production de l'acier a avancé de 1/2 point à 54 1/2 du rendement possible. La demande est bonne.

Cours du café

New-York, 20 (P. A.). — Le marché du café est vigoureux. Rio: déc. 4.70; mars 4.94; mai 5.08; juil. 5.20; sept. offre, 5.25; 254 en 1934; le revenu net est égal à \$28.81 par nouvelle action de premier privilège 5 pour cent cumulé, rachetable et amortissable.

Les grains

Chicago, 20 (P. A.). — Influencés par la vigueur de Liverpool, les cours des grains se sont avancés ce matin. Le principal facteur de hausse est la nouvelle à l'effet que le Japon serait redevenu acheteur de blé.

International Milling

L'exposé financier de l'International Milling Company pour l'année fiscale close le 31 août 1935 fait voir que le revenu net de la compagnie pour l'année en question est de \$1,298,471 en regard de \$1,444,254 en 1934; le revenu net est égal à \$28.81 par nouvelle action de premier privilège 5 pour cent cumulé, rachetable et amortissable. Les dividendes sur les actions ordinaires ont absorbé \$500,000 et la compagnie a reporté au compte du surplus du capital la somme de \$710,585 qui représente la prime et le dividende accumulé sur le rachat des actions privilégiées 6 pour cent et 7 pour cent; cette somme représente aussi l'escompte, les commissions et les frais de vente des nouvelles actions privilégiées 5 pour cent. Par action ordinaire sans valeur au pair les recettes sont égales à \$10.18 contre \$11.66 par action pour l'année précédente.

Barclay's Bank

Parlant à la réunion annuelle des actionnaires de la Barclay's Bank (Canada), hier, sir Robert Borden a exprimé l'opinion que le Canada est définitivement sorti de la dépression. Il a souligné le fait que l'industrie économique du Canada a avancé beaucoup plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis. En Europe, à part les menaces de guerre, il considère qu'il s'est développé plusieurs facteurs encourageants.

Chambre de commerce junior

Les membres de la Chambre de commerce, section des jeunes, sont présentement en élection. Tous les officiers ont été élus par acclamation, mais il y a 11 vacances à remplir sur le conseil d'administration. Les membres sont priés de faire parvenir leur vote sur les formulaires requis avant le 28 courant.

Siscoe Gold Mines

Le rapport de Siscoe Gold Mines Limited, reçu par le Montreal Curb Market aujourd'hui, indique que le profit brut pour les neuf derniers mois se terminant le 30 septembre 1935, se chiffre à \$1,707,060, comparativement à \$1,552,370 pour la même période en 1934.

Emission de St-Jean

La maison René-T. Leclerc, incorporée, a été hier l'heureuse soumissionnaire pour une émission d'obligations 4 pour cent série de 1 à 25 ans, de la cité de Saint-Jean, Qué. Cette émission est au montant de \$166,800. Les obligations sont datées du 1er décembre 1935 et sont remboursables du 1er décembre 1960.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.) — Brazilian a été en vedette par son activité ce matin et a avancé de 1/2. Power Corp. a fait un nouveau sommet, de même que Nickel, National Breweries, et Lake of the Woods. Hollinger a fléchi. Bank of Commerce a reculé d'un point.

(Comparatif de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Table with columns: Ventes Valeurs, Ouv., Haut, Bas, Ferm., Chang. Lists various stocks and their price movements.

BAQUES

Table with columns: Commerce, Montréal, Royale. Shows values for different categories.

Voici la liste complète des soumissions reçues par la cité: René-T. Leclerc, incorporée 99.38; Dom. Securities Corp., Ltd 99.27; Mead & Company Ltd. 99.27; Gairdner & Co. Ltd. 99.122; Comptoir Ntl de Placement 98.53; Ernest Savard, Limitée et la Banque Can. Nationale 98.7117; Wood, Gundy & Co. 98.519; L. G. Beaubien & Cie, Ltée 98.09; Hanson Bros. Inc. 97.51

Bourse de New York

New-York, 20. (P.A.) — Il y a eu fortes prises de bénéfices ce matin mais le marché a bien résisté. La tendance irrégulière s'est développée après un début vigoureux. Les utilités et certaines spécialités étaient en demande. A l'exception de Chesapeake & Ohio et Chesapeake Corp., qui ont reculé de 2 points, les ferroviaires étaient fermes. Peu de demandes pour les moteurs, Baldwin et International Telephone étaient actifs et se sont améliorés.

Nouvelle Emission

\$166,800 Cité de Saint-Jean, Qué. Obligations 4% Décembre 1936 à 1960

Principal et intérêts semestriels (juin et décembre) payables aux bureaux de la Banque Canadienne Nationale, à Montréal et à Saint-Jean. Titres de \$100, \$500 et \$1,000 au porteur ou nominatifs, au gré de l'acheteur.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Table with columns: Valeur de la propriété imposable, Valeur de la propriété non-imposable, Valeur de la propriété foncière, Dette obligatoire, etc.

Echéances 1941 à 1949 — Prix: 101.00 et l'intérêt court; Echéances 1950 à 1960 — Prix: 100.50 et l'intérêt court

Advertisement for René-T. Leclerc, INCORPORÉE, 240, O. RUE ST-JACQUES, MONTREAL, QUE.

Nash Car Co. 17 1/2; National Biscuit 35 3/4; National Power Light 10 1/2; New York Central 26; North American 27 1/2; New Haven 3 3/4; Packard Motors 6 1/2; Pennsylvania T. R. 29 1/2; Phillips Petroleum 36 3/4; Pub. Serv. of New Jersey 46 1/2; Radio Corporation 12 1/2; Remington Rand 17 1/2; Republic Iron & Steel 20 1/2; Sears Roebuck 69 1/2; Simmons Bed 18 1/2; Southern Ry 10 1/2; Standard Brand 15 1/2; Standard Oil & Electric 49 1/2; Socony Vacuum Oil 12 1/2; Studebaker 8 1/2; Texas Corp 24 1/2; United Aircraft 21 1/2; United Gas Improvement 17 1/2; U. S. Rubber 14 1/2; U. S. Ind. Alcohol 49 1/2; U. S. Steel 50 1/2; Vanadium 19 1/2; Western Union 76 1/2; Westinghouse 97 1/2; Woolworth 59 1/2

Sur le Curb

(P.C.) — Marché peu actif et sans changement important sur le Curb. Les changements se limitent en fait à quelques fractions.

Bourse des mines

Table with columns: Cours fournis au 'Devoir' par CHANG, BURKE & CO. Reg'd. Lists various mining stocks and their prices.

Marché des changes

Table with columns: Angleterre, L.S., France, franc, Belgique, belga. Shows exchange rates.

Documentation

Bulletin des renseignements commerciaux (16 nov.) (Publication du ministère du commerce, Ottawa) — Le comm-

Table with columns: Italie, lire; Suisse, franc; Espagne, peseta; Suède, cour.; Danemark, cour.; Brésil, milreis; Etats-Unis, dollar; Allemagne, r. m.

Table with columns: A Montréal; Livre sterling; Dollar américain; Franc français; A New-York; Livre sterling; Dollar canadien; Franc français; A Paris; Livre sterling; Dollar canadien; Dollar américain

Les obligations

Table with columns: Dominion du Canada; C.N.R. 3% 1944; C.N.R. 3% 1950; C.N.R. 4 1/2% 1931; C.N.R. 4 1/2% 1937; C.N.R. 5% 1954; C.N.R. 5% 1er oct. 1938; C.N.R. 4 1/2% 1936; C.N.S. Lines 5% 1933

AVIS DE RACHAT

Aux détenteurs des obligations 5% de l'Institut des Frères de Saint-Gabriel au Canada, échéant de 1928 à 1944. — Emission de \$270,000.00



LES CANADIENS ET LEURS INDUSTRIES — ET LEUR BANQUE

LE COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL

LE DÉTAILLANT: — "Vous m'avez toujours accordé toutes facilités sur mes achats, M. le Manufacturier, et m'avez ainsi permis de fournir à mes clients les produits les meilleurs et les plus récents, et j'ai respecté vos conditions de paiement assez régulièrement, aussi, n'est-ce pas?"

LE MANUFACTURIER: — "Oui. Depuis plusieurs années, nos relations sont claires et mutuellement avantageuses. Nous prions votre clientèle et vous semblez aimer nos façons d'agir. Nous n'aurions pu, vous le savez sans doute, être aussi coulant en fait de crédit, si notre propre crédit n'était aussi solide à la Banque de Montréal. La Banque nous autorise à emprunter des sommes importantes pendant nos périodes d'activité, parce que notre situation financière est bonne — que notre trésorerie est excellente et que nous avons la réputation de payer promptement nos traites et nos emprunts."

LE DÉTAILLANT: — "Cette idée de crédit solide est à la base du succès dans le commerce et préside à toutes les opérations. Nos clients ou bien achètent comptant ou bien jouissent d'un bon crédit. La plupart d'entre eux ont des comptes de chèque ou d'épargne à la Banque et sont sûrs de pouvoir payer à l'échéance avant même d'effectuer leurs achats à crédit."

BANQUE DE MONTREAL

FONDÉE EN 1817 • SIÈGE SOCIAL, MONTREAL

55 SUCCURSALES à MONTREAL et les ENVIRONS

SERVICE DE BANQUE MODERNE ET EFFICIENT : : FRUIT DE 118 ANNÉES DE FRUCTUEUSES OPÉRATIONS

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien a subi une autre défaite

(par Alvarez VAILLANCOURT)

Le Canadien n'était pas de taille à lutter contre les Maple Leafs de Toronto, hier soir, au Forum. Aussi a-t-il subi une défaite de 7 à 2, défaite qui permet au club de Toronto de prendre une avance de 5 points sur ses plus proches rivaux dans la section canadienne du classement des équipes de la N.H.L. N'eût été le ralliement du Canadien à la troisième période, ce club aurait subi une défaite encore plus pénible.

En plus de la supériorité des Maple Leafs de Toronto sur le Canadien, la guigne n'a pas laissé de répit au club montrealais. Pendant toute la soirée, le Canadien n'a pas réussi à traverser la défense de l'adversaire. Quand les Montrealais sont parvenus à compter leurs deux points, à la troisième période, Toronto avait deux hommes au pénitencier.

Toronto a joué une partie rapide, dépourvue en somme de brutalité, si toutefois elle a été rude par moment. Chaque ligne a fourni un jeu d'ensemble remarquable. Telle ne fut pas le cas du Canadien, qui a manqué de rapidité, de cohésion surtout. A la deuxième période, les Canadiens, très nerveux, voulant à tout prix, d'abord égaliser le point que Kelly avait compté, sur une passe de Clancy, après quinze minutes de jeu à la période précédente, puis rattraper l'avance que les Maple Leafs ne cessaient d'augmenter au cours de cette période, les Canadiens au cours de la seconde période ont quelque peu perdu la tête.

Après avoir pris une avance de 1 à 0 à la première période, Toronto a déclenché une attaque aussi subite que furieuse. Le Canadien a riposté de son mieux au cours de la seconde période. Il n'était pas de taille. Malgré les attaques du Canadien au cours de cette période, Toronto a réussi à l'empêcher de compter, grâce à la tenue de sa défense, qui n'a pas faibli au cours de la partie. Le Canadien montait avec quatre hommes à l'assaut des filets de Georges Hainsworth pour revenir bredouille, s'étant heurté à une ligne de défense infranchissable. Quand un joueur du Canadien avait perdu la rondelle près des filets de Hainsworth, un Torontoien s'en emparait pour traverser toute la patinoire et, après une série de passes bien réussies, lançait dans les filets de Cude désarmé, qui faisait, le mieux qu'il pouvait, face à l'orage.

A la reprise de la seconde période, alors que Hollett était au pénitencier, les Canadiens se sont urés sans succès à l'assaut des filets de Hainsworth. Au retour de Hollett, Toronto a déclenché son attaque qui lui a valu de compter trois points dans l'espace de quelques minutes et un quatrième après 16.55 minutes de jeu.

C'est Hollett qui a, en prenant sa revanche, compté le premier point au cours de cette période qui a coûté trop cher au Canadien. Hollett a traversé seul la patinoire et c'est sans assistance qu'il a réussi à exploiter. Une minute plus tard (Bill) Thoms, sur une passe de Boll, a compté un autre point pour porter à trois l'avance des Torontoiens. Thoms et Boll se sont donnés la main, une minute plus tard, pour compter une fois de plus.

Il n'en fallait pas plus pour énerver le Canadien, qui a alors livré une furieuse bataille, mais sans succès. En effet, après 16 minutes de jeu au cours de cette période mémorable, Kelly, sur une passe de A. Jackson, comptait son deuxième point de la soirée.

A la reprise de la période finale, les Canadiens se sont lancés désespérément à l'offensive pour tenter de compter au moins un point. Les gars y sont allés avec une telle ardeur que les Torontoiens, dans l'attente de résister avec plus d'avantage, ont eu recours à quelque chose qui ressemblait à la brutalité. C'est cette méthode qui, dans une certaine mesure, est responsable des deux points que le Canadien est parvenu à compter vers la fin de la partie. Après 4 minutes de jeu à la troisième période, Conacher, sur une double passe de H. Jackson et de Primeau, avait porté la victoire des siens 6 à 0. Les Canadiens, sans se soucier de protéger les filets de Cude, se sont rués sur Hainsworth. Clancy et Day, voulant à tout prix empêcher les Canadiens de compter, les ont bouclés sans s'occuper de prendre le chemin du pénitencier. C'est pendant qu'ils purgeaient leur sentence que McGill, avec l'assistance de Gagnon et de Haynes, parvenait à compter le premier point de la soirée en faveur du Canadien, évitant ainsi aux Habitants une défaite que leurs partisans n'auraient certes pas prise. Deux minutes plus tard Haynes est allé porter le résultat à 6-2 à la suite d'une attaque à quatre hommes, aidé par Joliat, Gagnon et McGill.

Devant ces deux points du Canadien, Toronto, ayors qu'il ne restait plus que quelques minutes de jeu, tout en défendant opiniâtrement ses filets, a trouvé le moyen de se faufiler jusqu'à Cude pour le prendre en défaut une septième fois au cours de la soirée. C'est à H. Jackson, sur une passe de Kelly, que revient l'honneur d'avoir compté le dernier point de la soirée.

Pendant toute la partie Cude et Hainsworth ont donné du beau jeu dans les filets. Hainsworth, en réalité, n'a pas eu beaucoup à faire, si ce n'est qu'à la dernière période. Cude, sans doute parce que la défense du Canadien laissait à désirer, n'a pas fait une aussi bonne figure qu'on s'y attendait. Heureu-

La première victoire du club Boston

Boston, 20. — Les Bruins ont fait hier soir l'inauguration de leur saison locale en triomphant des Américains de New-York par un résultat de 1 à 0 en présence de dix mille personnes, enregistrant leur première victoire de la saison. C'est exactement après quarante-cinq minutes de jeu que les locaux parvinrent à compter l'unique point de la partie lorsque Sands, sur une passe de Shore et de Kaminsky, prit Roy Worters en défaut.

Pendant la dernière minute du jeu Cooney Weiland s'attira une punition majeure pour avoir porté un coup de bâton à Harry Oliver et à la deuxième période Joe Jerwa fut banni du jeu pendant dix minutes pour avoir manqué de respect aux arbitres. Une punition mineure fut imposée à Eddie Shore à la période initiale complétant les punitions de cette partie.

Alignement des équipes:
BOSTON AMERICAIN
Thompson but Worters
Shore déf. Brydges
Siebert déf. Jerwa
Weiland centre Chapman
Clapper aile Gair
Beattie aile Schryner
Boston: Graham, Sands, Jenkins, Riley, Motter, O'Neill, Karay, Cowley, Shannon.
Américains: Dutton, Murray, Stewart, Cotton, Oliver, Voss, Anderson, Klein, Emms.
Arbitres: Rodden et Bell.
Première période
Aucun point.
Pun.: Shore.
Deuxième période
Aucun point.
Pun.: Jerwa, 10 m., Brydges.
Troisième période
1-Boston: Sands 5.00
Pun.: Weiland, maj.

Le même système est adopté

Dayton, Ohio, 20 — Les magnats de la Ligue de Baseball Internationale se sont réunis hier afin de discuter les plans en vue de la prochaine saison et des directeurs du circuit Knapp ont adopté à l'unanimité de conserver le même système d'élimination pour la saison 1936 et de faire disputer 154 parties durant les séries qui commenceront le 16 avril pour se clôturer le 7 septembre.

Voici le programme d'ouverture de la saison le 16 avril: Buffalo à Baltimore, Toronto à Newark, Rochester à Syracuse, Montréal à Albany.

William Manley, de New-York, a été réélu secrétaire-trésorier pour une période de trois ans, et Warren Giles, de Rochester a été réélu vice-président pour une année.

Le comité des directeurs a aussi été réélu. Charles H. Knapp, de Baltimore, ne finira son terme que l'année prochaine.

La possibilité d'une Petite Série Mondiale entre les vainqueurs des éliminatoires et le champion de l'Association Américaine n'a pas été discutée.

C'est la première fois cette année que l'adoption du système d'éliminatoires est unanime dans l'Internationale. Cette question a fait l'entraîner la débandade de la ligue il y a deux ans.

D'après ce système, les clubs qui terminent la saison régulière en première et quatrième positions, et ceux qui terminent en 2e et 3e joueront des séries, dont les vainqueurs se disputeront le droit de rencontrer le champion de l'Association Américaine.

Les équipes à l'entraînement

Roland Charbonneau a signé hier pour le club de hockey Mont-Royal, de la ligue Intermédiaire. Mont-Royal, et prendra place dans les filets de ce club pour la saison qui commence vendredi soir à l'Aréna. Les Canariens se sont aussi assurés les services d'Arthur Stanley qui, l'an dernier, jouait à l'attaque pour le Saint-Lambert.

Quatre des clubs du circuit se livreront ce soir à l'entraînement. De 7 à 8h.: Rosemont Colts. De 8 à 9h.: Mont-Royal. De 9 à 10h.: Les Pirates de Lachine. De 10 à 11h.: Les Canariens.

Il s'est racheté à la période finale, alors qu'il a été superbe.

Composition des équipes:
TORONTO CANADIEN
Hainsworth but Cude
Clancy déf. Buswell
Day déf. Lesieur
Thoms centre Haynes
Finnegan aile Gagnon
Boll aile McGill
Toronto: J. Jackson, Conacher, Primeau, Kelly, Metz, Jackson, Hollett, Horner, Blair.
Canadien: Joliat, Runge, Larochelle, S. Mantha, Mondou, G. Mantha, Goldsworthy, Pusie, Couture.
Arbitres: Stewart et Daigneault.
Première période
1-Toronto: Kelly 5.31
Pun.: Blair, Hollett.
Deuxième période
2-Toronto: Hollett 8.34
3-Toronto: Thoms 9.47
4-Toronto: Thoms 9.58
5-Toronto: Kelly 16.55
Pun.: Clancy.
Troisième période
6-Toronto: Conacher 4.65
7-Canadien: McGill 12.9
8-Canadien: Haynes 14.38
9-Toronto: Jackson 18.52
Pun.: Clancy, Day.

Le lutteur a eu raison du boxeur

St-Louis, 20. — En 35 secondes, Ray Steele, de Gledale, lutteur de Californie, a couché King Levinsky, boxeur de Chicago, dans leur match mettant en vedette un programme de lutte et de boxe combiné ici hier soir.

Levinsky n'a pu appliquer qu'un solide coup de poing avant qu'il fut couché sur le matelas par un écrasement général. Le coup qu'il a porté au menton de Steele a été un direct de la droite, ce direct, qui, au dire du boxeur, devait conduire son rival au pays des rêves, mais son résultat a été cependant d'étourdir momentanément le lutteur.

Portant des gants réguliers de six onces, Levinsky est parti en trombe de son coin et avant même qu'il ait pu le réaliser, il se trouvait acculé sur les câbles.

Il assena un direct de la droite à Steele et le lutteur se pencha et un coup de bélier rudement appliqué en pleine poitrine faisait fléchir Levinsky sur les câbles.

En un instant, Steele sauta sur le dos de Levinsky qui, en dépit de la tentative qu'il fit pour se tenir après un câble, ne put échapper aux coups de son rival.

Séparés par l'arbitre, Levinsky sauta sur ses jambes et frappa son rival par cette droite qui devait l'abattre du premier coup. Ce coup porta et arrêta Steele un instant, mais s'étant remis, le lutteur appliqua un coup de bélier qui fit rouler le boxeur par terre. En moins d'une seconde, il était sur Levinsky, et par une clé de corps il lui encercla les bras, puis après l'avoir fortement secoué, il lui cloua les épaules sur le matelas.

LE HOCKEY

HIER SOIR
LIGUE NATIONALE

Toronto 7, Canadien 2.
Detroit 2, Rangers 2.
Boston 1, Américain 0.

LIGUE INTERNATIONALE

London 3, Cleveland 1.
Buffalo 3, Pittsburgh 0.

CE SOIR

Verdun vs Victoria.
LaFontaine vs McGill.

LIGUE CANAMERICAINE
CE SOIR

New-Haven à Providence.
Springfield à Philadelphie.

LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

(Section canadienne)

Toronto 4 3 0 1 6 7
Maroons 1 1 0 0 1 0 2
Canadien 3 1 2 0 9 2
Américain 4 0 3 1 6 15

(Section américaine)

Chicago 3 2 0 1 6 1 5
Rangers 6 1 3 2 7 11 4
Detroit 3 0 1 3 3 3 3
Boston 2 1 1 0 1 1 2

LIGUE INTERNATIONALE
Section Est

Windsor 5 2 2 1 13 8 5
Detroit 3 2 0 1 9 6 5
Pittsburgh 5 2 3 0 15 19 4
Cleveland 4 1 3 0 11 13 2

Section Ouest

Buffalo 4 4 0 0 9 1 8
London 6 4 2 0 10 8 8
Syracuse 3 1 2 0 10 12 2
Rochester 4 0 4 0 7 17 0

LIGUE CANAMERICAINE

Philadelphia 3 2 1 0 10 8 4
Springfield 3 1 1 1 5 6 3
New-Haven 3 1 1 1 8 8 3
Boston 3 0 2 1 2 6 1

GROUPE SENIOR

Verdun 4 4 0 0 18 8 10
Canadien 5 3 2 0 15 12 6
Ottawa 3 2 1 0 14 5 4
Royal 4 1 2 1 6 10 3
Victoria 3 0 1 1 5 6 3
McGill 2 0 1 1 3 2 3
LaFontaine 3 0 3 0 4 19 0

GROUPE JUNIOR

Royal 1 1 0 0 4 1 2
Canadien 1 1 0 0 4 1 2
Victoria 1 0 1 0 1 4 0
Verdun 1 0 1 0 1 4 0
LaFontaine 0 0 0 0 0 0 0

Norris n'est pas intéressé

Détroit, 20. — James D. Norris, sportsman avantageusement connu, a déclaré hier qu'il n'est pas et qu'il n'a jamais été intéressé dans l'achat de la franchise et des joueurs du club New-York Américain, qui sont actuellement la propriété de Bill Dwyer.

Détroit et Rangers font partie nulle

New-York, 20. — Les Rangers de New-York recevaient hier soir la visite des Ailes Rouges de Détroit dans une lutte régulière des séries de la Ligue de Hockey Nationale et après soixante-dix minutes de jeu contesté les deux équipes durent se contenter d'un résultat nul de 2 à 2.

La joute fut plutôt rude et les arbitres Cleghorn et Smith eurent à sévir fréquemment, particulièrement dans la troisième période alors que cinq joueurs furent envoyés au banc du pénitencier.

Les Rangers prirent l'avance à la deuxième période mais les visiteurs réussirent à égaliser les chances avant la fin de la manche et il en fut ainsi à la période suivante tant que pendant les dix minutes additionnelles aucun point n'a pu être enregistré. C'est la troisième fois que le Detroit annule depuis le commencement de la saison.

Composition des équipes:
Rangers Detroit
Kerr but Smith
Cooper déf. Goodfellow
Johnson déf. Bowman
Boucher centre Barry
W. Cook aile Aurie
F. Cook aile Lewis
Ranger subs.: Dillon, Murdoch, Patrick, Keeling, Brydson, Mason, Ayres, Watson, Colville.

Detroit subs.: Kelly, Bruneteau, Sorrell, Kilrea, Duguid, Howe, McDonald, Young.
Arbitres: Cleghorn et Smith.
Première période
Pas de point.
Punition: Johnson.
Deuxième période
1. Rangers, Dillon 14.25
2. Detroit, Aurie 19.01
Punitions: Cooper, Young, Patrick.
Troisième période
3. Rangers, Boucher 11.01
(F. Cook-Brydson)
4. Detroit, Howe 17.22
(Goodfellow, Aurie) 17.22
Pun.: Goodfellow, Patrick, Kilrea, Johnson, Watson.
Période supplémentaire
Pas de point.
Pun.: aucune.
Arrêts: Kerr 16 13 9 3-31
Smith 13 17 12 3-45

La lutte se fait violente dans Laval

A quatre — Injures et invectives — Graves accusations

La lutte est définitivement engagée à trois dans la circonscription de Laval. Sont en présence: un candidat de l'Alliance, M. François Leduc, et deux libéraux dont l'un est "officiel", M. Joseph Filion, et l'autre pas, le Dr Jos. Gervais.

On pourrait même dire qu'il s'agit d'une lutte à quatre, car le Dr Gervais, en l'occurrence, ne va pas sans M. Médéric Martin. L'ancien maire de Montréal se fait un point d'honneur de faire battre à plate couture cette année celui qui avait pourtant travaillé à faire élire en 1931, M. Joseph Filion.

M. Martin et le Dr Gervais n'ont d'invectives que contre M. Joseph Filion et, en passant, contre le frère de celui-ci, M. Avila Filion, ancien échevin de Montréal. De M. Leduc, ils ne disent rien, ils l'ignorent. Il faut dire que ce dernier leur rend bien. Dans leurs assemblées, M. Leduc et ceux qui l'accompagnent, ne font qu'exposer le programme de l'Union nationale libérale en demandant aux électeurs de l'approuver par leurs votes.

Quant aux deux ministériels, l'officiel, M. Filion, et le non-officiel, le Dr Gervais, celui-ci flanqué de son parrain, M. Martin, ils s'abreuvent d'injures et d'invectives.

M. Filion prétend que le Dr Gervais n'est pas autre chose que l'homme de paille de Médéric et que Médéric cherche à se venger parce que la municipalité de Laval-des-Rapides le force à payer un impôt foncier à peu près en rapport avec la valeur réelle de ses dix arpents.

De son côté, le Dr Gervais et M. Martin affirment que M. Filion n'a rien de ce qu'il faut à un homme pour en faire un député sortable. Ce ne sont d'ailleurs pas les certificats de cette sorte qui manquent à M. Filion pour établir sa compétence. Un prédicateur de l'organisation libérale, Me Cléophas Guimond, alors qu'il était lui-même aspirant candidat dans Laval, n'a pas hésité à dire que M. Filion n'est pas de la pâte dont on fait les députés. M. Guimond a déjà dit que les électeurs de Laval s'étaient trompés en 1931, en élisant M. Filion, et qu'ils commettraient une erreur encore plus grave en répétant leur geste en 1935.

Dans le feu de la lutte, le débat devient corsé entre MM. Filion, Gervais et Médéric Martin. Ces deux derniers en sont rendus à porter contre leur adversaire "libéral officiel" des accusations graves et contre l'un des "orateurs" de l'"officiel" des accusations plus graves encore.

Hier soir, à Saint-Alphonse et ensuite à Sainte-Rose, M. Martin a raconté qu'en 1920, les frères Filion ont dû payer chacun une somme assez ronde pour ne pas avoir des ennuis de la part d'une compagnie d'utilité publique.

Quant aux accusations plus graves encore contre un ami politique des frères Filion, le Dr Gervais et M. Martin se sont comme mis à deux pour les porter, lors de l'assemblée de Youville.

L'ancien maire de Montréal raconte qu'il a lui-même travaillé autrefois à faire élire ce même homme, qu'il lui a lui-même donné l'idée de faire abolir les ponts de péage entre l'île Jésus et l'île de Montréal. Et M. Martin conclut que cet homme, en plus d'être bien coupable par ailleurs, est aussi bien ingrat à son endroit.

L'ingratitude de certains de ceux qu'il a aidés lorsqu'il était maire de Montréal, M. Martin s'en plaint amèrement. Ces ingratis, il les dénonce en les désignant par leurs noms: celui-ci qu'il a placé, cet autre dont il a placé le fils, etc., etc.

Cercle Plessis

Assemblée régulière du cercle Plessis de l'A.C.G. en son local habituel, situé à 2030 rue Maison-neuve ce soir, à 8 h. 30.

Cochran bat Willie Hoppe

Chicago, 20. — Welker Cochran, de San-Francisco, a défait Willie Hoppe hier soir par un résultat de 50 à 46 dans un match pour le championnat mondial au billard à trois bandes. La partie dura 45 manches.

Autre échec du Pjsburg

Pittsburg, 20. — Les Shamrocks de Pittsburg ont subi leur troisième défaite consécutive hier soir lorsque les Bisons de Buffalo ont triomphé de leurs rivaux de la Ligue Internationale par un résultat de 3 à 0 et la victoire des meneurs de la ligue était bien méritée. Du commencement à la fin les visiteurs eurent un avantage marqué et c'est surtout la défense des Bisons qui a valu l'échec des locaux.

Les Shamrocks se sont montrés dangereux dans la dernière période de seulement mais Alex Wood, gardien de but des visiteurs, arrêta tous les coups dirigés vers ses filets et put enregistrer un blanchissage.

Composition des équipes:
PITTSBURG BUFFALO
Stark buts Wood
Fraser défense Teasdale
Vail défense Lederman
Hudson centre Roth
E. Roche ailes Barton
D. Roche ailes Jarvis

Subs. Pittsburg: Owens, Desmarais, Walker, Martin, McCabe, Goulet, Piché et Lilly.
Subs. Buffalo: Godin, Miller, Touhey, Hatterson, Newman, Massecar.
Arbitres: Jamieson et McGovers.
Première période
1-Buffalo, Jarvis 1.30
2-Buffalo, Massecar 7.50
Punition: Teasdale.
Deuxième période
3-Buffalo, Touhey 16.22
Punition: Fraser.
Troisième période
Aucun point.
Punition: Aucune.

Les Tecumsehs vainqueurs

London, 20. — Les Tecumsehs de London ont défait les Falcons de Cleveland hier soir par un résultat de 3 à 1 dans une joute des séries de la Ligue Internationale, ce qui était la quatrième victoire consécutive de l'équipe de George Hay qui est maintenant sur un pied d'égalité avec les Bisons de Buffalo pour la première position dans la course au championnat.

Pettinger, Arnott et Kendall, anciens joueurs de l'ouest du Canada, furent les compteurs du club local tandis que l'unique point du Cleveland fut compté par Vic Ripley, ancien avant des Esperviers Noirs de Chicago, de la Ligue Nationale.

Les visiteurs eurent recours à la rudesse dès le commencement des hostilités mais les Tecumsehs ne s'en laissèrent pas imposer et rendirent le change à leurs rivaux. Dans la période finale Groh et Cook échangeèrent des coups et furent bannis pour le reste de la partie.

Composition des équipes:
LONDON CLEVELAND
Stuart buts Taucher
Kenny défense Rockburn
Arnott défense Holway
Lever centre Ripley
Kendall ailes Brophy
McVeigh ailes Haliday

Subs. London: Gelliffe, Desilets, Brennan, Pettinger, Groh, Lennon, Pringle, Anderson.
Subs. Cleveland: Cook, Daley, Cormier, Schultz, Gross, Cunningham, Callighen, Robertson.
Arbitre: Mickey Ion.
Première période
Pas de point.
Punitions: Groh, Cunningham, Rockburn.
Deuxième période
1-London, Pettinger 11.06
2-London, Arnott 17.29
Punitions: Desilets, Daley, Gelliffe, Callighen, Rockburn, Cook, Arnott, Pringle.
Troisième période
3-Cleveland, Rippley 12.28
4-London, Kendall 17.23
Punitions: Haliday, Pringle 2, Anderson, Ripley, Daley, Groh majeure, Cook majeure.

Deux joutes au Forum ce soir

Le groupe senior de la Q. A. H. A. donnera une autre séance ce soir, au Forum, alors que deux parties seront à l'affiche. Dans le premier engagement, le Verdun rencontrera le Victoria, tandis que la deuxième partie mettra aux prises les clubs LaFontaine et McGill.

Les Maple Leafs, qui n'ont connu que des victoires depuis le début de la saison, possèdent en leur première ligne d'avants l'un des trios les plus prolifiques en points qu'il ait jamais été le privilège des amateurs de voir évoluer sur la glace du Forum. Jean-Louis Bourcier, George Brown et Colombar Ethier ont amassé un total de 24 points dont 15 buts, en quatre matchs depuis le commencement de la campagne et promettent d'établir un record d'ici la fin de la saison.

Pour peu qu'ils continuent du train dont ils vont actuellement, ils deviendront la terreur des gardiens adversaires, qui déjà se sentent mal à l'aise aussitôt que ces trois étoiles sautent sur la glace.

Une victoire pour LaFontaine, dans la deuxième partie, enverrait les gars de Brosseau en troisième place, comme un égal, les étudiants ont leur côté, une splendide occasion d'améliorer leur position, comme une victoire leur vaudrait la deuxième place, sur un pied d'égalité avec les Canadiens.

Une fabrication d'une maison canadienne et indépendante

Cigarettes GRADS

Le comble du bon goût
L. O. GROTHE LIMITEE - MONTREAL

Ils semblent pareils... MAIS



il y a une différence

Le Melchers est un gin vieilli — il est le seul du type Geneva, au Canada, dont l'âge est garanti par le timbre d'accise du Gouvernement. Pour votre protection, exigez la bouteille munie de ce timbre attestant son âge et son authenticité.



10 onces 85c.
26 onces \$1.90
40 onces \$2.65

GIN CANADIEN melchers

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville



ÇA VAUT UNE BIÈRE

Dow

OLD STOCK

À LA VÔTRE!

FONDÉE IL Y A 145 ANS

Mission sulpicienne

Les organisatrices de la souscription en faveur de la mission sulpicienne du Japon prient les personnes qui ont reçu des livrets à cette fin de bien vouloir les remettre, même non-acceptés, le 15 courant, au Foeyr du Saint-Nom de Marie, 932 rue Chenneville.

Avance d'un million à l'Alberta

Edmonton, 20 (C.P.) — Le premier ministre de l'Alberta, M. Aherhart, annonce que le gouvernement fédéral avance la somme d'un million de dollars à sa province pour lui permettre de financer ses affaires jusqu'à la conférence interprovinciale, fixée au 9 décembre. Le gouvernement de crédit social albertain a reçu à date 3 millions et demi de dollars d'Ottawa depuis septembre: \$2 millions et demi à la fin du régime Bennett et un million sous le nouveau régime libé-

L'assemblée de l'union nationale au marché Saint-Jacques

(Suite de la page 3)

versé le whiskey et la corruption, qui ont laissé ou fait pratiquer la fraude, eux, ils révoquent les juges, ils disent: Nous sommes au-dessus des lois, au-dessus de la Justice elle-même. Nous ne reconnaissons ni lois ni autorités!

Et c'est à Québec que cette chose s'est passée et de cette chose des ministres comme MM. Mercier, Armand, Dillon, David, ont bénéficié.

Les conservateurs n'ont pas à prendre leurs directives de M. Taschereau

Conservateurs qui m'écoutez, souvenez-vous qu'après de pareils actes, ceux qui s'appellent conservateurs ont le devoir de se placer derrière Duplessis et Gouin. Voulez-vous qu'on dise que dans tout le Canada c'est dans la province de Québec que l'on trouve le bill Dillon, les bulletins sans talon et qu'ils y triomphent?

Les conservateurs n'ont pas à prendre leurs directives, et leur ligne de conduite de M. L.-A. Taschereau. Comme le disait tout l'heure M. Oulmet, allez voter, et de vos bulletins, frappez comme avec des balles, le régime Taschereau en plein cœur.

M. CANDIDE ROCHEFORT

Il n'y a pas que les libéraux et conservateurs à s'unir pour combattre le régime Taschereau; il y a aussi les ouvriers, et c'est pourquoi M. Rochefort est candidat dans Sainte-Marie.

M. Rochefort met fin tout de suite à un mensonge colporté dans son comté. On dit aux gens qu'il serait M. Luc Rochefort, ancien candidat à la mairie et qui est maintenant aux Etats-Unis depuis une dizaine d'années. Rochefort Rochefort n'est pas Luc Rochefort et n'a rien à voir avec ce dernier.

M. Rochefort dit que depuis la mise en nomination, il a voulu ouvrir un comté; il a voulu obtenir les listes électorales, mais toutes les salles, tous les magasins vides ont été vides, remplis de guenilles et de vieux meubles, afin d'évincer le candidat ouvrier. Je suis un ouvrier. Je n'attends pas quinze jours avant l'élection pour quitter un quartier fashionable et venir dire aux ouvriers que je suis un des leurs, pour les oublier au lendemain de l'élection. Je suis un ouvrier unioniste, ancien président du Conseil des Métiers et du Travail, qui me suis toujours occupé des questions ouvrières, du mouvement ouvrier.

Peu importent les manoeuvres de certain candidat des trusts. Je le battrais tout de même.

M. MAURICE DUPLESSIS

Au commencement de mes remarques, j'ai entendu un auditeur s'écrier: "Donnez-lui ça!" Je demandais à la population de ne pas exprimer ce désir, car le régime Taschereau a tout accaparé et il n'y a plus rien à lui donner, mais il faudra lui en ôter pour le remettre à la population.

M. Duplessis s'excuse de sa voix affaiblie par suite de la température rude, mais qu'il dit, il n'a pas tant de courage et mon énergie pour la lutte que nous livrons non dans l'intérêt personnel, mais pour le peuple, contre le régime corrompu et corrompu qui a sacrifié les meilleurs intérêts du peuple, qui est devenu symbole d'intolérance, de tyrannie et de despotisme; gouvernement à base de favoritisme pour les trusts et les amis au-dessus de la population.

Nous assistons à une des élections les plus importantes depuis la Confédération. Nous avons devant nous un régime décrépît et moribond et dont Laurier aurait pu dire avec justice, qu'un gouvernement de 15 ans est un gouvernement pourri. Nous avons un vieux gouvernement avec de vieux ministres, de vieux abus, de vieux scandales, de vieux gouvernements se dressent contre nous, libéraux, désintéressés qui cherchent non des places, mais uniquement une place dans le cœur de la population, assez jeunes pour comprendre les problèmes de la jeunesse, assez vieux pour continuer le passé de notre race, et ces gens viennent solliciter votre appui, votre coopération dans l'intérêt de la province.

Il y a deux sortes d'unions. Il y a une union à base de coopération, l'union des bonnes volontés, des bonnes intentions pour accomplir du bien. C'est l'Union que les groupes Gouin et Duplessis ont formée pour le bien de la province. Par contre, il y a aussi d'autres unions, à base de complicité, avec les trusts, les intérêts financiers, qui n'ont rien de commun avec l'intérêt public.

Le père des trusts

J'entendais à la radio, M. Bouchard prétendre que M. Taschereau n'est pas l'ami des trusts. C'est vrai en un sens, car M. Taschereau n'est pas seulement l'ami, il est le père des trusts.

La foule applaudit à tout rompre. M. Duplessis demande, étant donnée la condition de sa voix, et le temps limité à la radio, de ne pas applaudir, pour permettre la dis-

cussion des choses publiques. L'immense foule venue pour entendre la vérité et connaître la justice, me prouve jusqu'à quel point la ville de Montréal a été maltraitée par le régime Taschereau.

M. Taschereau est le père du trust du charbon. Ce trust a été formé sous son oeil bienveillant. Il a attendu des mois et des mois pour poursuivre le trust; il ne l'a fait qu'en rechignant et en se plaignant pourquoi les autres ne poursuivaient-ils pas à sa place. Et quand le trust a été condamné par la Cour, M. Taschereau, procureur général, a laissé continuer les abus et l'exploitation. Et grâce à cette attitude bienveillante envers les exploités du peuple, le trust a haussé les prix; il s'est moqué de la population et de la justice. M. Taschereau, procureur-général n'a même pas poursuivi un seul des directeurs du trust; il l'a protégé en négligeant de prendre des poursuites. Bien plus, pour dédommager le trust des amendes payées, il a accordé une exemption de taxe à la Western Coal, une des compagnies condamnées; il a fait plus, il a acheté son charbon et son huile de chauffage de la Canadian Import, une autre des compagnies condamnées.

M. Taschereau est le père du trust de l'électricité qui s'est constitué sous son régime, grâce aux lois de compagnies que M. Taschereau a maintenues et empiérées. M. Taschereau est le père du trust électrique, par les concessions consenties, les pouvoirs accordés, les énormes réductions de taxes par la Commission des services publics qui a été une aide précieuse à ce trust. M. Taschereau a concédé nos pouvoirs hydrauliques, mais il n'a pris aucune précaution pour assurer une juste part à notre jeunesse, et un traitement raisonnable à la population.

Le régime Taschereau est le père du trust des forêts. Lors de l'avant dernière session, il a constitué sur notre domaine forestier, une hypothèque de \$485,000,000 pour laver le mouillage éhonté des stocks, mouillage pratiqué par des financiers peu scrupuleux. La loi de compagnies, et les lois de compagnies passées par le régime Taschereau sont une prime au vol et à l'usure. Grâce à ces lois, on a drainé l'épargne populaire. Et quand notre épargne populaire a été volée, quand nos forêts ont été dilapidées, quand notre industrie forestière a été ébranlée par la surcapitalisation, M. Taschereau donne nos forêts pour payer le gaspillage et le vol.

Je vous disais au début qu'il y a des unions à base de complicité et c'en est une. Nos forêts ont été données pour payer les exactions de certains financiers véreux. Et tout ce que notre population a retiré de ces sacrifices, ça été de voir nos bûcherons maltraités, exploités odieusement à même le domaine forestier donné pour laver le mouillage de stocks et garantir des spéculations répréhensibles qui étaient un encouragement au vol et à l'usure.

M. Honoré Mercier, ministre des terres, a prétendu que l'hypothèque de \$485,000,000 n'affectait que les arbres debout. Mais les arbres ne sont debout que tant qu'ils sont enracinés dans le sol. En pratique l'hypothèque affecte donc le sol, pour toutes fins pratiques. A entendre M. Mercier cette hypothèque disparaîtrait avec les arbres. Donc elle disparaîtrait avec nos forêts, quand nous n'aurons plus de bois. Cela équivaut à une pure aliénation de nos forêts en faveur de quelques gros spéculateurs dont plusieurs sont des étrangers. C'est une trahison nationale.

La mentable situation des petits propriétaires

Il y a dans Montréal comme dans le reste de la province, une situation lamentable pour le petit propriétaire. Cette situation à Montréal symbolise et illustre l'effet désastreux de la politique Taschereau. Les petits propriétaires ont été déposés par un petit nombre de gros propriétaires, au point que 18% de la population montréalaise sont propriétaires seulement. Or, la petite propriété est précieuse pour le bien public, car elle est un encouragement à l'épargne et à l'initiative; elle est la sauvegarde de la famille, une invitation aux jeunes à économiser pour acquérir une propriété et y abriter leur famille. C'est une force puissante pour la race et la province. Mais le régime Taschereau a été aussi le père du trust de la propriété. Car le régime Taschereau a fait disparaître la petite propriété pour grossir le trust.

M. Taschereau et les petits propriétaires

Il y a quelque temps, la Ligue des propriétaires de Montréal est allée rencontrer M. Taschereau et lui suggérer certains remèdes pour améliorer la situation des petits propriétaires. M. Taschereau a répondu brutalement que si les petits propriétaires perdent leurs propriétés, d'autres les achèteront. On a une belle illustration de la mentalité du régime. Et qui va acheter ces petites propriétés? Qui? Les amis de

M. Taschereau, les trusts dont il est le père, et qui, depuis des années, pressurent la population de Québec, en pratiquant la concentration de la richesse. D'un côté, l'abondance gaspilleuse et ostentatoire, d'autre côté, la misère la plus sombre. D'un côté les trusts dont M. Taschereau est le père, d'autre côté, les victimes. Je prends l'engagement que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour protéger et promouvoir la petite propriété. Nous verrons à ce que l'intérêt soit réduit à des taux raisonnables. Nous verrons à ce que la ville, dont le budget pèse lourdement sur la vie municipale, soit dégrévée des charges qui l'écrasent.

Le gouvernement Taschereau a imposé des charges pour plusieurs millions à Montréal, charges qu'il ne devrait pas imposer. Et le gouvernement Taschereau retire de Montréal, des millions qui devraient rester. Je réalise que dans l'administration de la province, toutes les différentes classes de la société doivent se donner la main et contribuer suivant leur capacité de payer. Mais il est temps que le régime fasse autre chose que voler les municipalités de leurs revenus. Les campagnes paient un million de dollars en charges d'assistance publique que le gouvernement devrait assumer. De même la ville de Montréal paie des millions pour l'entretien des aliénés, assistance publique, charges qui relèvent du gouvernement provincial. Ici à Montréal, pour payer les orgies faites par les amis du gouvernement, la ville a payé des millions injustement à la Commission métropolitaine. Ces dépenses devraient être abolies. Vous devriez retirer une partie des revenus de la Commission des liquors et des licences d'auto. Le régime Taschereau a ruiné le crédit des municipalités en accaparant leurs revenus et en leur imposant des obligations injustes. Il a par le fait même ruiné les petits propriétaires, espoir et salut de la société. Car sans le petit propriétaire, je n'ose dire où nous allons.

Si vous nous faites confiance, nous ferons tout notre possible pour sauver le petit propriétaire, pour le dégréver de ses charges. Savez-vous que sous le régime Taschereau, la dette des corporations municipales a augmenté de 145%, et la dette scolaire de 85%? Qui paie ces dettes, sinon le petit propriétaire? Car le régime Taschereau a tellement multiplié les exemptions de taxes en faveur des grosses compagnies et des manoeuvres financières répréhensibles, qu'il y a actuellement \$250,000,000 de propriétés qui jouissent d'exemptions de taxes. Cette exemption signifie que chaque année, les grosses compagnies épargnent \$2,500,000 que le petit propriétaire est obligé de payer, en plus de ses propres taxes.

Si vous nous faites confiance, nous ferons tout notre possible pour sauver le petit propriétaire, pour le dégréver de ses charges. Savez-vous que sous le régime Taschereau, la dette des corporations municipales a augmenté de 145%, et la dette scolaire de 85%? Qui paie ces dettes, sinon le petit propriétaire? Car le régime Taschereau a tellement multiplié les exemptions de taxes en faveur des grosses compagnies et des manoeuvres financières répréhensibles, qu'il y a actuellement \$250,000,000 de propriétés qui jouissent d'exemptions de taxes. Cette exemption signifie que chaque année, les grosses compagnies épargnent \$2,500,000 que le petit propriétaire est obligé de payer, en plus de ses propres taxes.

Exactions financières

Le régime Taschereau a non seulement exempté les gros financiers de taxes, mais grâce à ses lois de compagnies, il permet les pires exactions financières. Ainsi, si un homme souscrit un capital de \$3,000,000, il pourra émettre des actions pour \$3,000,000. Si quelqu'un exige 12% d'intérêt, il est usurier et condamné à la prison. Mais en vertu de la loi des compagnies, un homme qui place \$3,000,000 de capital, peut faire \$3,000,000 de profit. C'est une invitation à l'usure. M. Taschereau devrait nous parler de son mariage avec la finance dont les schémas à base de mouillage de stocks, et à base d'émission de débetures sur les biens futurs ont entraîné la ruine de l'épargne populaire et la ruine de la petite propriété.

L'épargne populaire était un facteur de prospérité essentiel, surtout pour l'établissement des jeunes. M. Taschereau l'a laissé en déclin, car il n'a pas eu le courage de corriger les lois qui permettent ces abus. Je prends l'engagement de faire disparaître toutes les clauses des lois de compagnies qui permettent le mouillage des stocks et des débetures.

Je prends aussi l'engagement d'encourager par tous les moyens l'épargne nationale et individuelle, et je prends l'engagement de faire disparaître de l'administration publique les gens qui n'ont pas la compétence voulue pour savoir qu'un ministre ne doit pas être directeur de compagnies.

Pour résumer mon programme: Au lieu de faire comme le régime Taschereau et d'encourager la surcapitalisation des biens matériels et de déprécier le capital humain, nous ferons exactement le contraire et nous établirons la primauté et la supériorité du capital humain. Nous allons vous donner les pensions de vieillesse, nous allons vous donner des salaires raisonnables, le choix du médecin pour l'ouvrier accidenté, le droit de vous former en unions professionnelles. Nous allons consacrer le meilleur de toutes nos ressources, de notre énergie, au progrès de l'agriculture et à l'établissement des jeunes fils de cultivateurs et d'ouvriers.

Pères et mères, réalisez-vous la situation tragique où nous sommes dans la province de Québec? Nous avons un territoire grand comme l'Europe, rempli d'énormes richesses naturelles, avec une petite population. Et cependant 90,000 de nos jeunes gens sont condamnés à l'inactivité, l'inaction, sans espoir; 90,000 jeunes gens livrés aux idées malsaines et au découragement effectif qui se grossit de 10,000 par année; jeunesse qui est notre caisse d'économie nationale, nos forces de renouvellement, appelée demain, à bâtir la génération qui la suivra.

Le problème de l'établissement des jeunes est le problème primordial dans cette lutte. Je demande aux vieux qui ont été sacrifiés et abandonnés de s'unir à nous, non par vengeance, mais pour sauver la race et la province, pour orienter l'administration provinciale vers l'établissement durable de notre jeunesse.

Nous aurons un jeune gouvernement, avec de jeunes ministres dont les ambitions et les aspirations se ront vers la grandeur de la province. M. Taschereau est entré au pouvoir en 1923, sur des bancs de neige. Il en sortira en 1935 sur des bancs de neige, symbole de son administration stérile.

M. PAUL GOUIN

Je n'ai pas l'intention d'exposer de nouveau mon programme. On sait qu'il s'est inspiré de celui de l'École sociale populaire, qui est composée de sociologues religieux et laïques avertis. On sait aussi que notre programme est supérieur à celui de nos adversaires qui n'ont que l'attaque, et se contentent de dire des phrases creuses.

Il reste à part du programme, la question des hommes. Nos adversaires proclament qu'ils ont seuls les hommes capables d'administrer la province. Nous avons de notre côté, M. Maurice Duplessis, le vaillant chef du parti conservateur provincial, le parlementaire le plus remarquable de cette province; nous avons M. J.-E. Grégoire, maire de Québec, l'un des esprits les plus avertis de cette province; nous avons M. Edouard Lacroix, député libéral de Beauce, l'un des plus grands industriels canadiens-français; nous avons M. Onésime Gagnon, un remarquable parlementaire; nous avons MM. Ouellet, Oscar Drouin, les échevins Auger, Leduc, Lesage, M. Hamel, défenseurs des droits du peuple, et nombre d'autres que je n'ai pas le temps de nommer ce soir.

Ces hommes ont suffisamment d'expérience, de connaissances et d'honnêteté pour administrer les affaires de la province, au lieu et place des gens qui ont attiré sur notre province la plus terrible des crises sociales et économiques que nous ayons connues. La comparaison est aisément favorable à nos gens.

Conseil économique

Nous avons l'intention de transformer le Conseil législatif en conseil économique et d'y appeler les esprits les plus avertis, sans distinction de couleur, prêtres ou laïques. Je crois que nous pouvons, sans déroger, suivre l'exemple de Mussolini et Roosevelt, qui l'ont fait.

88 patriotes

J'ai ici la liste officielle des candidats. Ce document est plutôt une citation à l'ordre du jour. Vous avez là les noms de 88 braves patriotes qui ont fait un geste qui est grand, qui se sont lancés, sans argent, à l'assaut de la dictature économique des trusts, pour balayer le régime Taschereau. C'est là le geste des patriotes de 1837, de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons, avec cette différence que ce sont les Iréquois des trusts régis par M. Taschereau qui seront anéantis, pulvérisés par l'explosion du verdict populaire. Si le patriotisme, l'union et la volonté sont des facteurs primordiaux, ce n'est pas suffisant pour lutter contre des gens qui ont des sommes fabuleuses à leur disposition, qui ont une organisation électorale aguerrie qui ne recule devant ni la violence, ni la calomnie, ni la parjure, ni devant la force publique pour empêcher la juste expression de la volonté populaire. Aussi, comme chef de l'Action nationale, et comme collègue de M. Duplessis, je me permets de réitérer l'appel fait il y a plusieurs semaines et qui a reçu un accueil généreux. Voulez-vous délivrer, une bonne fois, des politiciens qui vous font des discours au temps des élections et qui une fois élus passent au service des financiers qui souscrivent à la caisse électorale? Voulez-vous débarrasser des gens qui ne voient dans le poste de député, que le moyen de s'enrichir avec les trusts qui pressurent le peuple? Voulez-vous des députés qui ne représentent dans vos véritables intérêts, qui ne soient pas des moutons? C'est le temps de décider si vous voulez un député à vous ou un serviteur des trusts. Si vous voulez des hommes qui prennent vos intérêts, l'Union nationale peut vous les donner. Si vous voulez garder des esclaves de la haute finance, votez pour les candidats de M. Taschereau.

Appel à la révolte générale des patriotes

Si vous voulez vous débarrasser de l'hégémonie des trusts, il est nécessaire de venir batailler avec nous. Offrez-nous vos services, car nous en avons besoin pour renverser la dictature économique actuelle. L'heure est critique. En acceptant l'hypothèse que le régime actuel se continuera encore quatre ans, on peut se demander, si nous vivrions encore quatre années comme celles que nous venons de passer depuis 1931. La misère sera si grande qu'elle fera naître des mouvements de colère dangereux pour le peuple. La jeunesse ne tolérerait plus de souffrir et de vieillir dans la désespérance. Son sang bouillonnerait et nous vivrions des heures d'angoisse terribles. Je ne fais pas de mois en disant ces paroles, mais je vous parle avec la sincérité profonde d'un patriote à la recherche d'un patriote qui la suivra.

me des mêmes sentiments que les patriotes de 1837. Et je n'ai pas peur de vous prêcher ce soir une sorte de nouvelle révolte des patriotes, une révolte générale de tous les patriotes. Non pas une révolte sanglante, car elle n'est pas nécessaire. Ce qu'il faut, c'est que se trouvent dans nos coeurs le même courage indomptable, le même esprit de sacrifice qui animaient Papien et Chénier. Une révolte, mais pacifique, pendant qu'il en est encore temps. Que chacun se lève et rejoigne les bataillons de l'Union nationale en marche. Aucun secours n'est méprisable. Que chacun se lève, qu'il rejoigne son bataillon et qu'il apporte toutes les armes dont il pourra disposer. Si c'est de l'argent, qu'on en apporte, il en faut. S'il n'a que son courage et son talent, qu'il les apporte aussi, car il en faudra sans relâche. Enfin, nous faisons appel à tous les patriotes, comme en 1837. C'est le tocsin que je sonne, c'est l'appel aux armes. Enroulez-vous la bannière aux trois couleurs, bleu, rouge et blanche, le drapeau français aux couleurs internationales.

"Nous avons souffert comme vous"

Qui refusera de nous aider à délivrer la province des oppresseurs, de faire sa part pour la restauration économique et sociale de la patrie, son concours aux chefs de l'armée nationale dont la victoire s'annonce sur la route qui conduit à la colline parlementaire? Que tous les citoyens soient persuadés que nous ne sommes pas des arrivistes, des farceurs, des comédiens. Nous sommes des gens exploités comme vous et qui se sont levés sans hésiter quand ils ont vu de quoi ils souffraient.

Nous sommes comme les Canadiens qui, en 1885, s'étaient unis franchement, rouges, bleus, indépendants, riches comme pauvres, citoyens comme campagnards, pour réaliser l'union nationale. Et je terminerai en vous citant ces quelques phrases d'Honoré Mercier, celui qui j'aurais aimé, d'après mon oncle.

Ce que disait Mercier

Mon grand-père disait:

"Le gouvernement n'est pas un gouvernement libéral, mais national, et je suis ici comme chef du parti national. Je repréente les idées de la majorité de mes compatriotes, les idées de ceux qui veulent un changement pour le mieux. On a voulu en finir avec les choses du passé et c'est cette pensée féconde qui a donné naissance au mouvement qui a fait arriver au pouvoir un gouvernement national, c'est-à-dire, un gouvernement comprenant dans son sein toutes les classes et toutes les nationalités, et toutes les nobles aspirations du peuple."

Et en une autre circonstance: "En terminant, laissez-moi vous prier, tous tant que vous êtes, de ne point oublier que nous avons formé le parti national, avec votre consentement, avec votre appui, avec le consentement et l'appui de tous les libéraux dans la province de Québec; que ce parti est sorti d'une alliance honorable, et m'a permis de former le gouvernement actuel, qui, dans son origine, a été appelé national, est resté national depuis, et restera national tant que j'en serai le chef."

"C'est dire que nous avons brisé les vieux liens de parti, que nous avons renoncé à certaines traditions considérées comme dangereuses, et à certaines idées condamnées par des autorités respectées, afin d'affirmer un programme nouveau assez libéral pour assurer la prospérité publique, mais aussi, assez conservateur pour ne pas inquiéter les bons citoyens."

Le programme sera respecté, ce gouvernement sera maintenu et ce parti vivra dans ces conditions et pas dans d'autres."

"Je compte sur tous les honnêtes gens pour m'aider à tenir cette promesse et à faire respecter cette décision."

M. Gouin dit ensuite: Nous appuyant avec confiance sur les honnêtes gens des deux partis, défendant les intérêts de la population, cicatrisant les blessures, oubliant les luttes fratricides, nous demandons le concours de tous les hommes de bonne volonté, sans distinction de partis, de races, de croyances religieuses, pour conserver nos institutions et nous préparer à la réalisation des grandes destinées qu'un avenir prochain nous réserve.

M. ERNEST OUELLET

Vous avez devant vous, je n'ai pas à vous l'apprendre, le plus pacifique des hommes, celui qui, parmi les Québécois, a toutes les prédictions et l'amour de mon ancien chef, le très honorable premier ministre de la province de Québec. — Y est pas honorable en toute! Malheureusement pour moi, je n'ai pas la réputation d'être porteur de malédictions. Je veux ce soir faire amende honorable à ceux que j'ai pu blesser, du plus petit jusqu'au plus grand, et vous apporter le sourire d'un conseiller législatif qui dort au moins deux mois et demi par année pendant la session.

M. J.-E. GREGOIRE

Le maire de Québec constate que les sentiments sont les mêmes à Montréal qu'à Québec, en ce sens qu'on veut se débarrasser de la dictature du gouvernement Taschereau. Le régime Taschereau est présidé par M. L.-A. Taschereau grand maître, il n'en est que l'avocat, le paravent, le valet. A la tête de ce régime régnent certains hommes qui opèrent dans l'ombre et dont la population est la victime. M. Grégoire dit que les lots que l'on a donnés aux colons dans le comté de Montmagny étaient des lots dépouillés entièrement de bois par les compagnies et ensuite versés à la colonisation. Les agriculteurs bouclent difficilement leur budget et les ouvriers des villes chôment. Ceux qui dominent ce régime, en profitent; ils veulent qu'il dure. C'est pourquoi ils ont voulu faire une religion du rouge et du bleu. Il y en a parmi nous, chers compatriotes, qui sont rouges avant que d'être Canadiens, que d'être Français, que d'être catholiques. Ils sont rouges parce que le régime, avec ses journaux contrôlés payés avec les deniers publics, a créé chez eux le sentiment qu'il fallait être rouges avant d'être Canadiens. Cessons d'être rouges ou bleus. Soyons avant tout Canadiens pour former un nouveau parti d'union nationale pour débarrasser la province de cette clique qu'on appelle le régime Taschereau.

chez DUPUIS Spéciaux au rayon pour garçons Complots 2 pantalons pour jeunes gens de 14 à 20 ans 15.95 Paletots d'hiver pour jeunes gens de 13 à 20 ans 14.95

PERE NOEL Plus jovial que jamais, il remet à chaque visiteur ou visiteuse une belle bonbonnière-souvenir. 05 LA FEE DES ETOILES Jolie, charmante et très au courant de ce que désirent les petits enfants à qui elle remet une belle boîte-surprise. Entrée... 25

Dupuis Frères ALBERT DUPUIS, président, A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér., ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

M. Grégoire raconte qu'il est allé trouver M. Taschereau, au lendemain de l'élection, pour lui offrir de coopérer pour régler le chômage dans la ville de Québec. Mais M. Taschereau a refusé de faire des travaux. Il a constaté que le régime provincial était le grand obstacle au rétablissement des finances de la ville. Il a lutté désespérément contre le favoritisme, le patronage, le gaspillage au profit des profiteurs, cabaleurs et amis du régime Taschereau. Il a réalisé que sous le régime Taschereau, la cité de Québec était une succursale du provincial, aux dépens des contribuables québécois, et qu'il serait impossible d'y restaurer l'ordre et le bien tant que ce régime régnerait.

M. Grégoire mentionne le Devoir et l'Action catholique et la foule acclame ces deux journaux. "Ce sont, dit-il, les deux journaux qui nous ont indéfiniment fait connaître, au public, les deux côtés de la médaille."

M. Grégoire dit que la police provinciale comprend un nombre de braves gens mais obligés d'obéir à une direction sectaire.

Des auditeurs multiplient alors les épithètes flatteuses pour M. Taschereau: — Hareng boucané! — Le Grand Maigre! etc, etc.

M. ERNEST OUELLET

Vous avez devant vous, je n'ai pas à vous l'apprendre, le plus pacifique des hommes, celui qui, parmi les Québécois, a toutes les prédictions et l'amour de mon ancien chef, le très honorable premier ministre de la province de Québec. — Y est pas honorable en toute! Malheureusement pour moi, je n'ai pas la réputation d'être porteur de malédictions. Je veux ce soir faire amende honorable à ceux que j'ai pu blesser, du plus petit jusqu'au plus grand, et vous apporter le sourire d'un conseiller législatif qui dort au moins deux mois et demi par année pendant la session.

M. ERNEST OUELLET

Dans le pays de cocagne qui s'appelle le Conseil législatif, nous avons ce qu'on pourrait appeler le marathon du sommeil. Un des coins du monde où l'anesthésie est le plus en honneur, un coin de pays où les plus forts dormeurs ont le premier prix. Il me serait impossible de tirer de ce foyer constitutionnel et législatif la moindre comparaison. — La Belle au bois dormant... M. Ouellet. — Les belles sont ici, et les Dormants à Québec. J'ai maintenant le sourire aux lèvres, contraste frappant avec la terminaison de l'assemblée d'aujourd'hui à Québec. J'ai en moi les motifs nécessaires pour me ragotter, non seulement l'atmosphère et la population qui nous entendent et nous écoutent, mais aussi d'autres raisons. M. Ouellet rappelle que c'est à Montréal que s'est élaboré le pro-

V-G pour la collation des enfants... Délicieux — riche en vitamines — recommandé pour la maman et bébé. LAITERIE des PRODUCTEURS Inc. Tél.: FR. 3157

Accordez votre confiance à J.-A. DESY, (Limitée) Ils Importent Directement et Manufacturent Eux-Mêmes CAFÉ, THÉ et CONFITURES

"Le régime de l'électricité dans la province de Québec" Trust ou municipalisation? par M. Lorenzo DUTIL, avocat. Volume de 218 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00

Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.